

I. COLLOQUE DE CADOUIN

Le 20 août 1994, en la fête de saint Bernard, l'association des Amis de Cadouin a organisé une journée de colloque sur le thème "Cadouin et son environnement cistercien". Les séances se tinrent dans la salle du foyer rural à deux pas de l'abbaye. Six communications furent successivement proposées.

Dom Charles Carreer, religieux de Clervaux, commença par présenter "le moine dans l'Eglise" en évoquant surtout ce que cet état impliquait pour lui même et les autres, au quotidien comme au fil des années. Chacun put ainsi mieux comprendre certains aspects méconnus de la vie monastique et, par voie de conséquence, de son cadre matériel ordinaire que sont les abbayes. Leurs bâtiments que touristes et historiens considèrent aujourd'hui comme des lieux de découverte ou des objets d'interrogation constituèrent avant tout un moyen au service d'un idéal permanent de recherche de Dieu, plus ou moins corrigé par l'évolution des esprits au cours des siècles.

En l'absence de R. DUBUC, M. BERTHIER lut à l'assistance un exposé sur "l'héraldique cistercienne". Blasons à l'appui, une retrospective judicieusement construite permit de montrer que le sujet, trop souvent négligé au profit de démarches plus conventionnelles, offrait de multiples sources d'informations, à condition de maîtriser le contexte général et d'éviter certains pièges.

B. CHAUVIN utilisa ensuite l'exemple de l'abbaye languedocienne de Villelongue pour montrer grâce à des diapositives ce qu'une analyse systématique des bâtiments d'une maison cistercienne apportait à la connaissance de son histoire. Ou comment faire parler les constructions conservées pour mieux comprendre pourquoi tout est le fruit conjoint d'une époque et d'une communauté: mentalités besoins, techniques, moyens financiers... fruits que les générations suivantes digèrent plus ou moins bien.

Après la pause de midi, H. SAUVADE, fit part de son expérience de guide à l'abbaye de Sénanque, l'une des plus visitées de l'ordre cistercien en France avec environ 140000 personnes chaque année. Pourquoi un tel afflux, quels problèmes pose-t-il, comment la petite communauté réussit-elle à y faire face et quelles sont les implications sur place? Avec à la clef, d'utiles enseignements pour Cadouin.

L. GRILLON exposa les résultats de ses recherches conduites sur "un registre de la confrérie du Saint-Suaire" daté de la seconde moitié du XVIIe siècle. Une analyse fouillée fournit d'ores et déjà de précieuses informations sur le personnel de l'abbaye, sur les pèlerins célèbres ou anonymes venus à Cadouin, sur le culte dont le suaire faisait alors l'objet et sur la manière avec laquelle ce culte était géré.

Il revenait à B. et G. DELLUC de faire le point de leurs travaux essentiels sur le Suaire lui-même et son environnement au sens le plus large, travaux connus grâce à leurs diverses publications mais dont la qualité méritait le bouquet final de cette journée. On sait que leurs recherches menées depuis des années sur le sujet ont permis un avancement spectaculaire et décisif des connaissances mises à cette occasion à la portée d'un auditoire vivement intéressé. Cadouin y a perdu une fausse relique mais a gagné en authenticité.

A travers la variété des thèmes abordés imposée par les intervenants, ce colloque s'est révélé source d'enrichissement pour tous. Grandes et petites personnalités, vie spirituelle et matérielle, heures de force et de faiblesse, Cadouin témoigne depuis huit siècles de l'histoire des hommes. L'héritage architectural qu'ils ont laissé ne doit pas les faire passer au second plan. Reste la question de l'utilisation de ces bâtiments: l'unique solution réside dans une activité qui parvienne à protéger leurs caractères spécifiques, tout en apportant au village l'élan économique et social dont il a besoin: le créneau est étroit. Mais le pari doit pouvoir être à condition de s'entourer des conseils indispensables: ne pas renouveler certaines erreurs commises ici ou là, faire preuve d'imagination respectueuse, assurer continuité et rentabilité...

Un mot encore sur le caractère convivial de ces heures ponctuées par le repas de midi, pris en commun sous le préau de l'école, l'exposition du livre régional organisée sous la belle halle devant l'église et la visite détaillée des lieux réguliers en fin d'après midi. La cinquantaine de personnes qui y ont participé sont reparties le soir avec la certitude d'avoir vécu une journée fructueuse. Bravo aux Amis de Cadouin d'avoir tenté et réussi le pari d'une culture authentique ouverte à tous. La publication d'Actes est annoncée. Adresse: les Amis de Cadouin, 24480 CADOUIN.

Benoit CHAUVIN, C.N.R.S.



Cadouin en Périgord
 ANCIENNE ABBAYE CISTERCIENNE 12^e S.
 CLOITRE GOTHIQUE FLAMBOYANT 15^e et 16^e S.

Association
"Les Amis de Cadouin"

Mairie de Cadouin
 24480 Le Buisson-de-Cadouin

1^{er} COLLOQUE DE CADOUIN

20 Août 1994.

Le thème de ce premier colloque était l'environnement cistercien de l'abbaye de Cadouin. C'est au milieu du XI^e siècle que Géraud noble de race, de corps et d'esprit, brilla en Périgord comme l'image même de la lumière." Il était né à Salles, non loin de Cadouin vers 1050/55. Son père s'appelait Foulque et sa mère Adéarde. Il étudia d'abord sous la direction d'un pieux ermite nommé Robert qui l'orienta vers les Chanoines de St Avit Sénieur. Il va poursuivre près d'eux sa formation. Il sera diacre mais semble-t-il jamais prêtre par humilité ou par pauvreté. Sa vocation n'est pas là. Il ne se sent pas attiré par la vie communautaire. C'est dans la solitude qu'il pense trouver Dieu. Reclus? c'est à dire muré dans une cellule, vivant de la charité d'autres pauvres. Il ne semble pas séduit par ce projet. Ermite? La forêt sera sa solitude. Il y a autour de Salles, dans cette immense forêt de la Bessède, beaucoup de pauvres paysans qui vivent comme lui, mais par obligation, pas par choix. Ils exploitent le bois pour en faire des cabanes et se chauffer, ils chassent, ils cultivent quelques champs qu'il a fallu d'abord défricher, ils élèvent quelques animaux peut-être. C'est l'extrême pauvreté après les frayeurs des invasions normandes et la terreur de l'an mil. Géraud est un recours et les pauvres vont se grouper près de lui. Adieu la solitude. Geraud va faire pour eux ce qu'on a fait pour lui. Il va les instruire. Il devient prédicateur et les auditeurs sont toujours plus nombreux, ils viennent chaque jour de plus loin. Dès lors Géraud va s'efforcer d'aller à leur rencontre poussé par les évêques qui ont découvert sa réputation. que vont devenir les pauvres de la Bessède? Certains tentent de le suivre mais il y a les enfants, les bêtes, il y a même cette terre à laquelle on s'attache. Ce problème-là Robert d'Arbrissel l'a connu dans la forêt de Cravy. Il en est de même pour bien d'autres ermites comme Etienne de Muret, Bernard de Tusson, Etienne d'Abazine. Géraud va donc s'efforcer de créer une structure, de trouver un remplaçant. A partir de cela les paysans vont se rapprocher, se regrouper, quelques uns vont se révéler des chefs et se consacrer davantage au service de Dieu et des autres. Pauvres monastères sans église mais où règne la générosité, ils seront prêts pour venir grossir le moment

Biéntôt la terre va nourrir ceux qui l'exploitent et leur donner un revenu qui les fera accéder aux marchés vers le XIII^e siècle.

Les Cartulaires retiennent les noms des seigneurs qui ont donné des terres pour fonder des monastères mais l'essentiel n'est pas là. Il est dans l'immense mouvement qui a soulevé la chrétienté à partir du X^e siècle pour la lancer à la recherche de Dieu.

Ce sont les paysans de la Bessède qui sont les premiers à l'origine de Cadouin. Géraud était l'un des leurs. Il est devenu prédicateur dans toute la région entre Poitiers et Toulouse avant de mourir, le 20 avril 1120 à l'abbaye des Chatelliers en Poitou.

Est-ce lui qui a orienté Cadouin, en 1119, vers l'Ordre Cistercien dans la filiation de Pontigny? Ou bien n'est ce pas plutôt l'évêque Guillaume d'Auberoche? Nous n'en savons rien.

Mais Cadouin désormais est ouvert à d'autres Géraud, c'est à dire à des hommes de leur temps capables d'entreprendre un projet nouveau au service des autres. Car c'est cela l'essentielle leçon de Géraud: il a su imaginer et trouver les moyens nécessaires pour répondre à l'attente de ceux qui l'entouraient. Surtout il a compris que ces moyens devaient être simples aussi bien dans leur conception que dans leur réalisation. Contrairement à Robert d'Arbrissel qui conçut dans l'exaltation un monastère dirigé par une femme, ou à Etienne de Muret qui donna le pouvoir temporel à des convers, Géraud, lui accepta de construire du provisoire. Il apporte à chaque instant ce qu'on attend de lui. Répondre constamment à l'aspiration des autres, c'est en cela que l'oeuvre de Géraud est du domaine, à la fois, de l'intemporel et de l'universel.

C'est dans cette perspective qu'il importe d'examiner ce que fut pendant plus de six siècles l'environnement de Cadouin.

Un colloque d'une journée ne permet évidemment pas de traiter l'ensemble de la question. On peut du moins planter des jalons. Notre ami Benoît Chauvin a bien résumé cela dans le compte-rendu qu'il a donné à la revue "les Amis des Monastères" et que nous avons choisi de placer en tête des actes du colloque.

M. B.

Dom Charles CARREER

O S B

CADOVIN
20 AOÛT 1994
-----LE MOINE DANS L'EGLISE

Introduction

Mon intervention, aujourd'hui, en cette fête de Saint Bernard de Clairvaux, en cette abbaye de Cadouin où vécurent pendant tant de siècles tant de moines cisterciens, -et je remercie les organisateurs de ce colloque de m'y avoir invité- cette intervention donc voudrait simplement vous aider à une meilleure intelligence de la vie monastique, vue de l'intérieur.

Celle-ci, en fait, n'a pas d'autre but que de mettre l'Évangile au cœur de la vie quotidienne, d'abord du moine lui-même. Car le moine n'est pas prêtre, il n'a pas charge d'âmes. Il s'occupe d'abord et avant tout de sa propre conversion à Dieu. Il n'ambitionne en effet pas autre chose que de vivre lui-même, intégralement, la grâce de son baptême. Ceci est fondamental, et j'y reviendrai encore.

Vous ne serez donc pas surpris, si, par la suite, je vous parlerai autant de la vie chrétienne que de la vie proprement monastique.

Pour mieux réaliser son propos le moine choisira parmi les moyens que la tradition chrétienne lui a légués, ceux qui lui paraîtront les plus aptes à favoriser la réalisation de sa vocation propre.

- Le plus radical de ces moyens, le plus décisif aussi, me semble-t-il, sera le choix du célibat consacré, avec son corollaire monastique de l'écart par rapport au monde. Ils établiront le moine dans un état de vie particulièrement favorable à sa recherche de Dieu, fin ultime, et aussi première de sa vie.

- D'autres moyens seront mis en oeuvre par le moine au service du même but ; en voici quelques-uns parmi les plus importants (sans prétention à être complet) :

- le travail, manuel et intellectuel ;
- la prière, tant personnelle que communautaire ;
- la "lectio divina", ou lecture "spirituelle" ;
- la pauvreté, ou mieux : la désappropriation
- l'obéissance
- (j'ajouterai un mot sur "la stabilité" monastique)

Tout cela sera vécu le plus souvent dans le cadre d'une communauté bien concrète et donc aussi dans la pratique constante, et combien exigeante ! de l'humble charité fraternelle et de l'obéissance à la Règle, à l'Abbé du monastère et aux frères.

P L A N

I - Ce faisant, je pense vous avoir dressé le plan de mon exposé. Sa première partie, consacrée aux fondements de la vie monastique, sera donc composée de trois points :

- 1 - le but de la vie monastique ;
- 2 - le choix du célibat consacré
et de la séparation du moine d'avec le monde ;
- 3 - la place du moine dans l'Eglise ;

II - Sa deuxième partie s'attachera à situer, à grands traits, quelques unes des plus importantes pratiques de la vie monastique :

- | | |
|---------------------|------------------------|
| 1. le travail | 4. la désappropriation |
| 2. la prière | 5. l'obéissance |
| 3. la lectio divina | 6. la stabilité |

III- Conclusion finale

I - Première partie : Les fondements de la vie monastique

1- Et tout d'abord le B U T de la vie monastique qui n'est autre que de V I V R E l' E V A N G I L E au Q U O T I D I E N. V I V R E l' E V A N G I L E.

Pour bien saisir ce qu'un tel programme peut exiger du moine, il nous faut nous reporter au premier message du Christ, repris d'ailleurs à son prédécesseur, Jean le Baptiste : "le Règne de Dieu est proche : Convertissez-vous!"

Ce langage demande quelques explications, d'autant que Marc, dans son évangile, dit très précisément ceci de Jésus: "il proclamait l'Evangile de Dieu et disait : 'le temps est accompli, et le Règne de Dieu s'est approché: Convertissez-vous et croyez à l'Evangile'" (Mc 1,14-15).

Arrêtons-à ce texte vraiment fondamental.

a) L'Evangile proclamé par le Christ, le mot signifie "Bonne Nouvelle", est l'Evangile de Dieu. Il s'agit du message qui nous vient de Dieu et que le Christ vient nous annoncer. Il n'est autre que la proclamation de l'Amour de Dieu pour l'homme. Dieu veut sauver tout homme et tous les hommes ; il veut leur donner en partage non seulement une vie heureuse mais sa propre vie divine, son bonheur divin. Et, pour cela, il nous donne son propre fils, le Verbe fait chair, afin de nous unir à lui en son Fils, devenu un membre de notre race ; afin de nous diviniser ; afin de nous donner la vie en plénitude. Un tel bonheur ne peut nous être octroyé que par Dieu même, car lui seul peut combler le coeur de l'homme. (Cf St Augustin : "Fecisti nos ad Te, Domine, et inquietum est cor nostrum donec

requiescat in Te". (Tu nous as faits pour toi, Seigneur, et notre coeur est sans repos jusqu'à ce qu'il puisse se reposer en toi).
(Confessions,)

b) Le temps dont Jésus nous dit qu'il est accompli, c'est le temps fixé par Dieu pour l'accomplissement de ses promesses faites jadis à nos pères dans la foi : Abraham, Moïse, David, etc., promesse "de nous rendre sans crainte, afin que, délivrés de nos ennemis, nous le servions dans la justice et la sainteté; en sa présence, tout au long de nos jours" (Lc 1,73-75) (Cantique de Zacharie). Dans le Christ, le Messie de Dieu, cette promesse est devenue réalité toujours offerte.

c) Le Règne de Dieu qui s'est approché de nous en la personne de Jésus, est une réalité mystérieuse. Il s'agit ici d'une métaphore, d'une image faisant appel à la commune expérience des hommes. On ne peut parler de Dieu qu'à partir de notre expérience terrestre. Un vrai roi règne sur son pays lorsque son royaume est assuré contre les invasions de ses ennemis, lorsque son peuple vit dans la paix et que son économie prospère. L'on peut ainsi comprendre à partir de notre expérience humaine que Dieu veuille, à l'instar des rois de la terre, établir son règne sur le monde des hommes. Mais il faut ici souligner fortement la différence radicale qui existe entre les rois de la terre et Dieu lui-même. Non seulement parce que Dieu est Dieu, c'est-à-dire le créateur du ciel et de la terre, l'auteur de la vie et le maître de toutes choses, qui n'a à recevoir de personne son autorité absolue sur tout être, toutes choses, alors que les rois ou les présidents ne possèdent que l'autorité que les hommes veulent bien leur reconnaître..et pour le temps que tient cet accord... Mais surtout parce que Dieu ne veut pas dominer sa créature par la force. Ceci est vraiment capital dans la révélation chrétienne. Le tout-puissant attend que l'homme veuille librement accueillir ce qu'il veut lui confier. Alors que les gouvernants de la terre sont avides de pouvoir, Dieu, lui, ne veut en aucune manière exercer sa royauté sur les hommes par la force. Il veut que les hommes coopèrent librement à la réalisation de son règne. Il veut leur libre et joyeuse collaboration car il ne veut rien faire sans eux.

Si le Christ, dans le "Notre Père", nous enseigne de demander à Dieu "que son règne vienne" et "que sa volonté se fasse sur la terre comme au ciel", cela signifie très clairement que Dieu ne veut pas régenter les hommes par sa toute puissance ni leur imposer sa volonté par la contrainte, mais les amener à l'accueillir librement, et à coopérer avec lui. Il ne sera Dieu, il ne règnera vraiment sur le monde que si l'homme veut qu'il soit Dieu dans sa vie personnelle, familiale et sociale.

d) Aussi, après avoir déclaré que le Règne de Dieu s'est approché de nous, Jésus ajoute aussitôt : "convertissez-vous et croyez à l'Evangile".

"Convertissez-vous". Ne restreignons pas la portée de ces mots au seul passage d'une religion à une autre, ou d'une confession chrétienne à une autre. Ce n'est pas de cela qu'il s'agit ici. Le Christ nous demande de prendre conscience du message qu'il nous adresse, de réaliser ce que signifie cette

Bonne Nouvelle qu'il nous proclame, à savoir que Dieu est pour nous, que sa toute-puissance se met à notre service pour nous sauver de tout malheur, pour nous accorder la vie de Dieu même. Se convertir, c'est donc accorder foi à cette Nouvelle ; "croyez à l'évangile", nous dit le Christ ; se convertir, c'est donc se laisser interpeller par la parole du Christ, changer de route, se détourner d'une manière de vivre qui ne prendrait pas tout à fait au sérieux cette déclaration d'amour que Dieu nous fait.

Car vous aurez compris que si Dieu ne veut pas s'imposer à sa créature, s'il sollicite son libre acquiescement à son message, c'est en fin de compte parce que celui-ci est un message d'amour.

Lorsqu'un homme veut imposer son amour par la force, nous parlons de viol. C'est un crime que de s'imposer ainsi à quelqu'un. C'est aussi un signe que l'on n'a encore rien compris à la véritable nature de l'Amour.

L'Amour, lui, ne s'impose pas, il se propose. L'Amour ne se décrète pas, il sollicite notre accord et attend notre consentement. Il fait appel à notre liberté : "convertissez-vous et croyez à l'Évangile".

Eh bien, l'Évangile, c'est exactement cela : Dieu qui nous déclare son Amour et qui patiemment attend notre libre réponse.

1- Le but de la vie monastique, le propos du moine, sera donc de prendre tout à fait au sérieux cette proposition que Dieu adresse à tout homme par le message de son Fils fait homme. Non qu'il faille penser que la vie monastique soit la seule manière d'y répondre ni non plus, dans tous les cas, la meilleure. Simplement, le moine prend pour lui les appels du Christ à tout quitter, même femme et enfants, ainsi que son exemple d'une vie consacrée entièrement à Dieu et à sa mission de faire connaître aux hommes l'Amour de son Père. Le moine veut imiter le Christ au plus près dans sa relation au Père et aux hommes.

Le moine veut imiter le Christ au plus près. Parce qu'il voit en lui le modèle parfait de ce que doit être la relation d'un homme croyant avec Dieu, son Père. L'obéissance du Christ jusqu'à la mort ; son humilité jusqu'à la Croix infamante, réservée aux criminels-esclaves ; son Amour absolu pour son Père ; son dévouement à l'homme sans aucun retour sur soi ; son célibat et sa chasteté parfaite, vont inspirer d'un bout à l'autre la vie du moine.

Celle-ci est caractérisée dans la Règle de Saint Benoît, et déjà dans la Règle du Maître, par la formule "Conversatio morum". Elle signifie la manière de vivre (conversatio) du moine. Celui-ci, lors de sa profession, promet à Dieu d'embrasser ce genre de vie qui se caractérise par des bonnes moeurs (mores), concrètement par une vie menée selon la Règle et la tradition monastiques, ce qui inclut, comme nous le verrons, le célibat consacré, le retrait par rapport au monde, la pauvreté qu'il vaudrait peut-être mieux appeler "la désappropriation de toutes choses", et surtout le renoncement à soi et à sa volonté propre, par l'obéissance à une Règle et à un Abbé.

Le trait le plus spécifique de la vie monastique est, me semble-t-il, constitué par le libre choix que fait le moine du célibat et de ses conséquences, telle la séparation du monde, dans le but de se mettre totalement au service de l'Évangile et du Royaume de Dieu qu'il proclame.

C'est ce que nous allons développer maintenant. Ce sera notre deuxième point : Le célibat consacré et la séparation du monde.

2 - Le Célibat consacré

Le monachisme, à la suite des martyrs et des premiers chrétiens engagés dans l'ascèse, et notamment dans le célibat pour le Royaume de Dieu, s'inscrit dans la ligne de ceux qui veulent appartenir à Dieu exclusivement. Le moine veut répondre à cet Amour de Dieu, à l'exemple du Christ célibataire, par le don total de lui-même. Aussi bien, le trait le plus caractéristique de cette réponse sera le célibat consacré qui implique d'abord un renoncement radical à soi-même et encore, une séparation non moins radicale d'avec la vie dans le monde. /Non pas qu'on ne puisse vivre le célibat consacré dans le monde/ aux tout premiers siècles, des hommes et surtout des femmes restaient dans leur famille ou habitaient au milieu des gens mariés, quoique très tôt déjà on leur ait attribué une place spéciale dans les assemblées. N'oublions pas, en effet, que ces personnes se vouaient au soin des malades, des vieillards, des veuves et des pauvres vivant dans leur entourage, ce qui suscita à leur égard une grande vénération dans les communautés. Bien des monastères, comme par exemple ceux d'un Basile au IV^{ème} siècle et par la suite, ont maintenu cette tradition (écoles ou paroisses). Par ailleurs, nous voyons actuellement l'Église, depuis quelques décennies déjà, revenir à cette pratique ancienne par la consécration dans le célibat, voulu à cause du Christ, de personnes vivant dans le monde, et qui parfois sont des veuves.

Le célibat consacré peut donc être vécu dans le monde par des personnes restées ou non dans l'état laïc, sans être ordonnées à un ministère ou, au contraire, prêtres ou religieux(es).

Le moine veut donc répondre à la proposition d'Amour que Dieu adresse à tout homme, par un don total et exclusif de lui-même.

J'ai dit que le célibat consacré est le trait le plus caractéristique de l'état monastique et qu'il a entraîné très tôt pour les moines une séparation radicale d'avec le monde.

On pourrait illustrer ceci par le cas très typique de la vocation de Saint Antoine le Grand (251-356) qui, à vingt ans, (vers 271), en entendant lire à l'église, pendant la messe, l'Évangile du jeune homme riche^v; "Allant à l'église selon sa coutume, il songeait en lui-même, méditait en marchant comment les Apôtres quittèrent tout pour suivre le Christ... Le cœur occupé de ses pensées, Antoine entra dans l'église. Il advint qu'on lut l'Évangile et il entendit le Seigneur disant au riche:

*Le choix
n la vie
monastique.
ce que dit
n trop facile!*

" Si tu veux être parfait ,
va, vends tout ce que tu as, et donne-le aux
pauvres,
et viens, suis-moi, tu auras un trésor dans le
ciel".

(Vie de St Antoine par Athanase, ch.2).

Aussitôt, il quitta sa famille et notamment sa soeur cadette, pour rejoindre d'abord un petit groupe de moines vivant à proximité de la ville dans les rochers d'un cimetière, puis se retira progressivement dans les profondeurs du désert d'Egypte, y suscitant malgré lui des groupes de disciples qu'il quittait ensuite, à plusieurs reprises, pour retrouver Dieu dans une solitude plus grande.

Ainsi est née la vie monastique. Elle découle en droite ligne du choix du célibat consacré qu'elle poursuit jusqu'à se séparer assez profondément du monde. Le but de ce célibat comme de cette séparation, n'a donc rien à voir avec un moindre estime pour le mariage et la vie en société ; ce double choix est motivé par l'exemple et l'enseignement du Christ, tels qu'on les voit exposés dans l'Evangile même et, ensuite, repris dans les lettres pauliniennes et les textes johanniques.

En réalité, cette séparation du monde, caractéristique de la vie monastique, a revêtu au cours des siècles des modalités très variables. Les moines de Saint Basile, au IVème siècle, en Cappadoce, je l'ai déjà mentionné, s'occupaient du soin des malades qui n'étaient pas la plupart du temps des moines!

A partir du XIIIème siècle, avec l'apparition des ordres mendiants -Franciscains et Dominicains notamment-, la vie monastique évolue vers ce que nous appelons aujourd'hui la vie religieuse "apostolique"... où le rapport avec le monde est même recherché cette fois en vue de l'annonce de l'Evangile, tout en maintenant une clôture stricte, car le chrétien, et le religieux surtout, n'a en aucune manière à se conformer à l'esprit du monde païen qui l'entoure et qui se moque royalement de Dieu et du Christ autant que de l'Evangile.

Ce qui ne signifie pas que tout, dans la vie du monde, soit à rejeter ! et l'on voit le monde monastique trier soigneusement, parmi les choses bonnes que le monde lui offre, afin de s'en laisser féconder sans toutefois perdre ou risquer de perdre sa quête de Dieu aimé par dessus tout. (Cf études des moines, culture, revues, journaux, vidéo-cassettes) etc.

3- La place du moine dans l'Eglise

Voyons d'abord ce qu'est l'Eglise. Nous pourrions ensuite mieux cerner la place qu'y occupe le moine.

L'Eglise est le corps du Christ. Cette affirmation repose sur une métaphore assez courante dans certains courants philosophiques (notamment dans le stoïcisme) qui dominaient les milieux hellénistiques. Saint Paul ne craint pas de reprendre cette image et de la pousser fort loin, car elle révèle bien à ses yeux le dessein de Dieu de faire des hommes sa propre famille, à condition toutefois qu'ils y consentent librement.

Le Christ est la tête de ce corps, les baptisés en sont les membres. Tous les membres sont interdépendants, et tous dépendent de la tête. C'est par le Christ, et en sa personne, que l'humanité est en relation avec Dieu, qu'elle reçoit du Père sa lumière, sa vie et son Amour, son Esprit Saint. Saint Jean développera un enseignement analogue en disant que les chrétiens forment avec le Christ une vigne. Déjà dans l'Ancien Testament les prophètes parlaient du peuple de Dieu comme de la vigne plantée par le Seigneur et par lui choyée. Une vigne en bonne santé porte du bon fruit. Jésus est le cep ; les sarments ne vivent que s'ils sont unis au cep, et ils ne portent du fruit que grâce à la sève qui leur vient du cep.

Ainsi le baptisé ne peut-il vivre et porter du fruit qu'en union avec le Christ qui, lui-même, se reçoit des mains du Père et nous communique l'Amour du Père - C'est en cela que les hommes sont sauvés : par leur union au Christ qui les relie au Père. Le salut est en effet de connaître Dieu, c'est-à-dire, dans la perspective biblique, de faire l'expérience de l'Amour de Dieu en étant uni au Christ, en recevant leur commun Esprit. Ce salut est "vie spirituelle" au sens fort du terme : vie menée sous la conduite du Saint Esprit et en union avec la Sainte Trinité, Père, Fils et Saint Esprit.

La place du moine dans l'Eglise

Dans cette perspective, la place du moine et du monachisme dans le mystère de l'Eglise, est relativement simple à définir. Le moine est un chrétien qui vit, qui essaie de vivre, qui s'applique à vivre son baptême d'une façon conséquente, radicale même. Son choix du célibat et de la séparation avec le monde est motivé par son désir de mettre Dieu et son Amour au centre de sa vie. Voyons en les conséquences.

- Le moine n'est par conséquent pas un super-chrétien. Il n'a pas une vocation essentiellement différente de celle des autres chrétiens. Il poursuit le même but qu'eux ; il répond à l'appel que Dieu adresse à tout homme, de le croire, de lui faire confiance, d'accueillir son Amour et son pardon, de tout attendre de lui, de vivre uni à lui dans la foi et l'Amour. Sa vocation est celle de tout chrétien.

- Ce qui le distingue des autres chrétiens, encore une fois, c'est son célibat et sa vie menée à l'écart du monde pour appartenir à Dieu.

- Si, à cause de ce choix, le moine ne sort pas ou rarement de son monastère, s'il ne se livre pas à la pastorale et au ministère qu'exerce le prêtre dans sa paroisse, ce n'est pas qu'il se considère comme exonéré du service de l'Evangile. C'est parce que par toute sa vie, il veut être témoin de l'Amour que Dieu donne aux hommes de vivre dès à présent. /Il suffit d'écouter les personnes qui assistent aux offices religieux dans un monastère : la présence de ces moines ou de ces moniales dans leur église, le temps et le soin qu'ils mettent à prier, à louer Dieu, tout cela fait réfléchir et fait impression/. Ces moines, ne rappellent-ils pas, silencieusement la plupart du temps, que tout homme, parce qu'il est homme, a une vocation

divine ?

Permettez-moi de vous citer ici un texte merveilleux du Cardinal de Lubac qui réussit admirablement bien à exprimer cette paradoxale vocation divine qui habite tout homme :

L'homme, " (La) créature spirituelle, a un rapport direct à Dieu, qui lui vient de son origine (et sa création par Dieu). Et cela change tout. (Par rapport aux animaux). De là, (chez l'homme) cette sorte de déhanchement, cette mystérieuse claudication qui n'est pas celle du péché, mais plus radicalement, celle d'un animal qui est esprit, d'une créature qui, étrangement, touche à Dieu".

cité Rech. Sc Rel.
80 (1992) 336 et 394

C'est cette vocation que le moine perçoit et veut vivre à fond. S'il y est fidèle, sa vie même proclamera l'Evangile de Dieu.

Le fait que des évêques d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique latine, malgré la pénurie de prêtres, cherchent à obtenir pour leur diocèse un monastère de moines ou de moniales voués exclusivement à la vie monastique, appelée souvent "contemplative", en dit long. Ils savent combien la présence de ces moines/moniales contribuera à l'évangélisation. Oui, la relation de l'homme à Dieu est capitale. L'homme est créé pour rencontrer Dieu. L'homme est créé pour vivre l'expérience ineffable de l'Amour de Dieu. Voilà ce que la vie monastique proclame silencieusement au coeur de l'Eglise, et au coeur du monde.

Peut-être n'est-il pas inutile de préciser ici, de façon un peu plus juridique, que la vie monastique est un état de vie chrétien officiellement reconnu par l'Eglise. En effet, le voeu ou la profession de vie monastique constitue un voeu public, ce qui, dans le langage canonique de l'Eglise catholique, signifie qu'il est reçu par l'Abbé du monastère au nom de l'Eglise. Le monastère fait partie intégrante de la vie de l'Eglise. Il vit de la vie même de l'Eglise. Certes, tout voeu, au sens précis du mot, est une promesse faite à Dieu. Tout en étant un acte éminemment personnel, le voeu que prononce le moine s'effectue dans l'Eglise, corps du Christ. Aussi l'Eglise s'implique-t-elle dans le voeu du moine. Ce voeu acquiert dès lors une dimension ecclésiale ; il s'accomplit dans l'Eglise et pour l'Eglise ; le moine est consacré à Dieu par le ministère de l'Eglise. Sa réponse est incluse dans celle de l'Eglise. Dès lors, comme le rappelle opportunément Vatican II (L G 43,1), le véritable bénéficiaire d'un tel charisme accordé par Dieu, par l'intermédiaire de l'Esprit Saint, n'est pas le fondateur, ni même tel ou tel monastère particulier seulement, mais l'Eglise elle-même, toute l'Eglise, corps du Christ. (cf Victor Dammertz, Symposium des Bénédictines, Rome, Septembre 1993).

Le Concile rappelle très clairement que c'est par leur profession que les religieuses se donnent "totalement à Dieu,

aimé par-dessus tout".(L G 33,1) et qu'"ils vouent toute leur vie à son service" (P C 5,1). C'est sur cette remise totale de soi entre les mains de Dieu que se fonde cette "consécration particulière" de la vie monastique "qui - poursuit le Concile, s'enracine profondément dans la consécration du baptême et l'exprime avec plus de plénitude" (P C 5,1). Or, le premier agent de cette consécration, est Dieu lui-même, c'est le Christ: c'est lui qui consacre l'homme qui s'engage par la profession, c'est lui qui pose sur le moine sa main miséricordieuse, c'est lui qui l'accueille et le confirme dans son propos et lui donne d'y être fidèle. (Dammertz, ibid).

II- Deuxième partie : Les pratiques de la vie monastique

Si nous considérons la manière dont les moines ont vécu cette recherche de Dieu seul, nous voyons qu'aux origines, la vie solitaire a précédé l'apparition de la vie monastique cénobitique, c'est-à-dire menée dans une communauté de moines. Cependant, sans tarder, le plus grand nombre de moines ont donné la préférence à cette vie communautaire comme présentant une voie plus sûre pour apprendre à aimer Dieu de tout son coeur; c'est en tout cas l'avis de la Règle de Saint Benoît. En effet, la vie menée en commun, avec les exigences inhérentes à la pratique constante de la vie fraternelle, de la charité, met le moine plus sûrement à l'abri de certaines illusions que pourrait entretenir une vie solitaire. Ainsi lisons-nous, à propos d'un vieux solitaire, qu'il ne put s'empêcher de se mettre en colère à propos d'une cruche qu'un moine de passage avait malencontreusement laissé tomber à terre et brisée. Propos dont n'est pas absent un brin de malice à l'égard des faiblesses qui peuvent se cacher au coeur même de la vie la plus austère, comme celle de l'anachorète (ou ermite)...

**

Pour le reste, la vie monastique, qu'elle soit anachorétique ou cénobitique, consiste en la mise en oeuvre de quelques pratiques fondamentales, presque toutes commandées d'ailleurs dans l'Evangile à tous les chrétiens. Je pense en particulier au travail, à la prière tant personnelle que communautaire, à la "lectio divina" c'est-à-dire la lecture assidue de l'Ecriture, à la pauvreté et à l'obéissance, (à la stabilité, propre aux moines). Ces pratiques sont toutes contenues dans le voeu de la "conversion^{ab} morum", de la vie menée selon la Règle et la grande tradition monastique, dans un monastère et sous un Abbé.

Si vous le voulez bien, nous allons maintenant parcourir assez rapidement ces pratiques de la vie monastique, en essayant de relever à la fois leur caractère tout simplement chrétien, ou évangélique, et leur particularité monastique, étant bien entendu que les qualificatifs "évangélique" et "monastique" ne s'opposent nullement.

1) - Le travail : Saint Paul dit explicitement que celui qui ne veut pas travailler n'a pas droit à la nourriture. C'est

là un principe général qui vaut dans toutes les cultures. A noter toutefois que la tradition des rabbins juifs, à laquelle appartenait Paul de Tarse, demandait explicitement aux rabbins de pourvoir à leur entretien par l'exercice d'un métier manuel. Saint Paul était fabricant de tentes et ce n'est pas sans fierté qu'il souligne qu'il n'a jamais voulu être à charge d'une communauté chrétienne, alors même qu'il en aurait eu le droit, vu les charges de son ministère.

Il est donc tout naturel que les moines ont toujours eu à coeur (auraient toujours dû avoir à coeur !!) de pourvoir à leurs besoins par leur propre travail. Le plus souvent celui-ci fut un travail manuel, mais au cours des âges la pratique d'un travail plus ou moins intellectuel s'est progressivement développé, de la copie des manuscrits et de leur enluminure jusqu'à la photo-composition, sans parler de l'élaboration de traités de philosophie et surtout de théologie et de spiritualité, ce qui le plus souvent est moins lucratif...

Quoiqu'il en soit, le principe demeure très ferme dans la Règle bénédictine : "l'oisiveté est l'ennemie de l'âme", c'est-à-dire de la vie spirituelle, de la recherche de Dieu. Le travail fait partie intégrante de la vie du moine.

2) - La prière. Celle-ci n'est pas autre chose que le colloque de tout l'être de la personne humaine avec Dieu. L'on prie avec tout son être, corps et âme.

Lorsque deux personnes s'aiment, elles cherchent à se rencontrer et si, au début, elles ont beaucoup à se raconter, avec le temps et l'approfondissement de leur amour, le lot de paroles se tarit et elles peuvent passer des journées entières ensemble sans avoir besoin d'échanger beaucoup de paroles. Ainsi en va-t-il, toute proportion gardée, du dialogue de l'homme avec Dieu. (Cf le paysan du curé d'Ars : "je le toise, il me toise"). Ils cherchent à se rencontrer fréquemment. Saint Paul ne dit-il pas que le chrétien devrait normalement prier en tout temps ? Les moines se sont efforcés et s'efforcent de réaliser autant qu'ils le peuvent ce programme dans leur vie qu'ils veulent toute vouée à Dieu. D'où le temps d'oraison silencieuse prévue par la Règle. D'où encore le principe du silence dans les cloîtres afin de favoriser cette présence continuelle du moine à Dieu.

N'oublions cependant pas que le moine est un homme de chair et d'os, non un pur esprit. Il vit la plupart du temps dans une communauté de moines. Il priera donc communautairement. D'ailleurs, en Egypte, au IVème s. déjà, les moines anachorètes (ermites) eux-mêmes se rassemblaient le samedi soir pour célébrer ensemble les vigiles qui se terminaient à l'aube du dimanche, jour de la Résurrection, par la célébration de l'eucharistie!

Qui dit prière commune, dit nécessairement prière organisée. Si les moines des IVè - Vè s. récitaient les cent cinquante psaumes de la Bible chaque jour, Saint Benoît, au VIè s., se contente de prescrire que le psautier complet soit récité au moins chaque semaine, et propose une répartition des cent cinquante psaumes sur une semaine.

Il y a en outre la question du chant, non seulement des psaumes mais encore des répons, des antiennes, des pièces de la messe, et il ira se développant à travers les siècles. Ce qui nous permet de comprendre que ces développements musicaux, si beaux soient-ils, ne sont pas essentiels à la vie monastique puisque longtemps elle les a ignorés et qu'après les avoir très souvent créés, elle puisse aujourd'hui, assez souvent, remplacer les pièces latines grégoriennes par des compositions en langue vivante et la musique contemporaine. Ce n'est pas moins monastique.

L'essentiel de cette prière reste, aujourd'hui comme hier, la récitation du psautier, prière inspirée, qui permet aux moines de redire à Dieu, sans cesse, en leur nom propre, et unis au Christ qui les a priés, ainsi qu'à toutes les générations chrétiennes qui toujours les ont utilisés à la suite de la synagogue, les paroles que lui-même leur offre, oeuvre divino-humaine, puisque fruit de l'Esprit et du coeur des poètes juifs. Tous les états d'âme, toutes les expériences humaines, de joie et de détresse, d'exaltation et de dépression, de découragement et d'espérance y figurent, exprimées en cris et pleurs, en imprécations et jubilations, dans un dialogue incessant et confiant avec Dieu.

Comme je le redirai encore, ces psaumes ne sont pas la propriété des moines. Ce qu'ils font, tout chrétien est appelé à le faire, selon les circonstances de sa vie et la mesure de son temps et de ses forces.

- Les moines ne peuvent prier "à la place" des fidèles, leurs frères restés dans le monde ; chaque baptisé a le privilège et le devoir de s'adresser lui-même à Dieu avec les mots inspirés de Dieu. Mais les moines, solidaires de tout homme, membres, avec chaque baptisé, du corps du Christ qu'est l'Eglise, prient les psaumes avec eux tous, "in ore Christi", c'est-à-dire

unis profondément avec le Christ
tête du corps, qui rassemble toute prière
humaine pour la présenter au Père.

Le moine prie en Eglise ! avec l'Eglise,
pour l'Eglise et
pour toute l'humanité.

3)- La "lectio divina". Si l'on voulait traduire fidèlement cette expression ancienne et toujours utilisée de nos jours par les moines, il nous faudrait parler, non simplement de "lecture spirituelle" mais très précisément de "lecture divine". Pourquoi l'appelle-t-on "divine" ? Parce qu'elle a pour objet la Parole de Dieu, la Bible, et qu'elle s'opère dans un esprit de foi, sous la mouvance de l'Esprit Saint. Car le moine, comme tout chrétien fidèle à son baptême, conscient d'avoir reçu en ce sacrement la présence de Dieu, vit et agit sous le regard de Dieu, regard qui n'est pas, comme le pensait Sartre, un regard d'espion et d'inspecteur de police violant l'intimité de celui qu'il scrute, mais regard aimant d'un Père qui suit avec attention le coeur profond de son enfant.

Cette lectio, cette lecture, si elle a pour objet principal et premier la Parole de Dieu, ne méprisera cependant pas de prendre connaissance des études des spécialistes autorisés contemporains, les exégètes, et se reportera avec prédilection aux commentaires que donnent de la Parole de Dieu les "Pères de l'Eglise", nos ancêtres dans la foi, évêques et prêtres et parfois aussi laïcs qui ont su magnifiquement exposer la doctrine et l'expérience de Dieu telles qu'elles furent vécues et proposées dans l'Eglise. Et, à côté des Pères, les moines fréquenteront encore les moines anciens et plus récents qui les ont précédés dans la vie monastique et qui ont su, avec saveur, expliciter leur expérience de Dieu en dévoilant le sens profond de la Parole de Dieu, source inépuisable de leur vie spirituelle.

Vous aurez compris qu'un monde littéraire aussi vaste, vraiment divin et tout autant humain, demande une étude, je veux dire une application de longue haleine, pour pouvoir être connu, apprécié et assimilé en profondeur.

En consacrant à cette lectio un temps considérable, le moine se prépare en fait à rencontrer Dieu en son cœur et à mieux participer à la prière chorale qui l'unit à Dieu dans sa communauté. Car non seulement cette prière est constituée des psaumes, mais elle est faite encore de la lecture publique de la majeure partie, voire du texte intégral de la Bible, du chant de ses textes comme répons, versets ou antiennes, créant ainsi une véritable symphonie où les thèmes majeurs et les paroles les plus précieuses de l'Ecriture sont d'autant mieux vécus et priés qu'ils auront été davantage étudiés, lus et relus auparavant dans la lectio personnelle.

Prière et lectio vont donc de pair; elles constituent la respiration profonde du moine, la source de sa vie et de sa joie.

4)- La pauvreté. C'est à propos des richesses que le Christ nous dit dans les Evangiles, qu "il est plus facile à un chameau de passer par un trou d'aiguille qu'à un riche d'entrer dans le Royaume des Cieux" (Mt 19,24).

Cette parole, remarquons-le en passant, s'adresse à tous les chrétiens. Néanmoins, le moine, qui n'a d'autre propos que d'entrer dans le Royaume (dépassons nos images enfantines du ciel) je veux dire dans l'intimité de Dieu, sera particulièrement vigilant sur ce point de la pauvreté ou, pour employer un terme plus précis, de la DESAPPROPRIATION. Saint Benoît, dans sa Règle, se montre très exigeant sur ce point ; il veut que ses disciples soient détachés de toute propriété privée, et surtout d'eux-mêmes, ce qui est la raison d'être profonde de l'obéissance, comme nous le verrons bientôt.

Permettez-moi de vous lire ici un passage de la Règle.

Règle de Saint Benoît - Chapitre 33.

Si les moines doivent avoir quelque chose en propre.

- 1 Qu'on s'applique avec grand soin à retrancher du monastère ce vice de la propriété, et jusqu'à la racine.

- 2 Que personne n'ait la témérité de donner ou de recevoir quelque chose sans l'autorisation de l'Abbé,
- 3 ni d'avoir quoi que ce soit en propre, aucune chose absolument, ni un livre, ni des tablettes, ni un poinçon: en un mot, rien du tout
- 4 puisqu'il ne leur est pas permis d'avoir en leur pouvoir
 ni leur corps (————→ célibat)
 ni leur volonté (————→ obéissance).
- 5 Mais ils doivent attendre du père du monastère tout ce qui leur est nécessaire.
-
- 6 Que tout soit commun à tous, ainsi qu'il est écrit
 (Ac 4,32)
- 34 1 Qu'on fasse comme il est écrit : "on partageait à chacun selon les besoins de chacun" (Ac 4,35). *(fin de l'édiction).*

L'expérience nous apprend si souvent, en effet, que celui qui croit posséder, finit par se laisser posséder par ses richesses. Il devient leur esclave. Pour ne pas les perdre, il en vient à tricher dans les affaires, à négliger sa femme et ses enfants, à sacrifier ses amitiés, à fermer son coeur et sa main à ses proches, avant de les exploiter à son profit, sans vergogne. Comment prétendre chercher Dieu dans ces conditions!

La pauvreté volontaire, au contraire, libère la personne de ce leurre que sont les richesses et lui permet d'être disponible à son prochain et totalement ouvert au don de Dieu. Voilà la vraie liberté, celle d'aimer vraiment, sans rechercher son propre avantage, et de servir l'intérêt réel de l'autre, comme l'a réalisé le Christ, qui s'est fait pauvre pour nous donner part à sa richesse (divine).

Le plus difficile cependant pour le moine comme pour l'homme de tous les temps, est de renoncer à lui-même, à sa volonté propre, à son ego (d'où le mot égoïsme), à son orgueil. C'est l'objet de la pratique de l'obéissance monastique dont il nous reste à dire quelques mots avant de conclure.

5) - L'Obéissance monastique

Pour éviter une mésinterprétation de l'obéissance du moine, il est bon de souligner d'abord qu'elle fut pratiquée assidûment déjà par les moines anachorètes (ermites). Bien que ne vivant pas en communauté, le nouveau-venu à la vie monastique devait accepter, ou se choisir, un moine plus ancien comme guide et maître ès vie monastique. On n'admet pas d'autodidacte en ce domaine. Car la vie monastique est une grâce, est don de Dieu. On ne s'empare pas d'un don ; on le reçoit, on l'accueille comme un gage d'amitié et d'intimité avec Dieu. On accepte d'être initié à cette vie consacrée à rechercher Dieu. On reconnaît qu'on a besoin d'un bon guide, autant et plus qu'un alpiniste en herbe, car cette aventure comporte ses risques et ses périls.

Ainsi voit-on par exemple les Anciens insister auprès des jeunes moines pour qu'ils ne brûlent pas les étapes par un zèle intempestif. "Pas au-delà de la mesure, de ta mesure", répètent-ils à l'envi. Ils savent par expérience combien ceux qui se lancent "sur les chapeaux de roue" dans l'ascèse, s'essoufflent vite et finissent par tout abandonner ou se détruisent définitivement la santé. Ils peuvent tout aussi bien tomber dans l'illusion quant à leurs progrès (ou leurs reculs !) dans la vie spirituelle, et rien n'est plus dangereux dans ce genre de vie, autant que les mirages dans le désert.

L'obéissance monastique n'est donc pas d'abord une question de vie communautaire qui exige une bonne marche d'ensemble sous un supérieur, encore que cet aspect ne soit nullement à négliger, vous le pensez bien. Cette obéissance est avant tout spirituelle. Elle relève de la relation d'un fils à son père dans la foi. Il est difficile d'être un bon guide dans cette discipline qui exige discernement et prudence, expérience et connaissance de soi et des autres, bref une charité éclairée et, pour tout dire, un don de Dieu, l'Esprit Saint lui-même. Car le père autant que le fils doivent se laisser guider par l'Esprit et lui obéir, lucidement, humblement. L'obéissance caractérise l'attitude de l'homme devant Dieu, devant le Christ, Dieu fait homme, et qui obéit à son Père et aux hommes jusqu'à la mort sur la Croix.

En retour, le disciple restera fidèle à celui qui aura veillé et souffert avec lui, et quelques fois à cause de lui; il l'aidera surtout quand les infirmités de l'âge se feront sentir. Ce lien spirituel n'est donc pas désincarné. Il peut devenir un lien de profonde amitié. "Ils aimeront chastement leur Abbé," dit Saint Benoît dans sa Règle.

Nous avons dit tout à l'heure que l'obéissance monastique comporte aussi, en deuxième place, un aspect communautaire. Il faut que le moine cénobite sache accepter de bon cœur de se soumettre aux nécessités de la vie commune. Il faut par exemple qu'il arrive à l'heure aux différentes activités communes, tels les offices liturgiques (sept à huit heures par jour), aux repas, aux conférences, de même qu'il lui faut être prompt au lever comme au coucher. Il doit encore demander la permission pour une foule de choses, s'adapter constamment à ses confrères de tempérament et de caractère variés... et leur obéir non seulement lorsqu'ils sont officiers en charge, mais simples confrères : c'est ce qu'on appelle "l'obéissance mutuelle". - Ce n'est pas une sinécure, pas plus au monastère que dans les foyers...-

Ce qui toutefois doit inspirer et motiver cette obéissance, au supérieur comme aux confrères, c'est le propos fondamental du moine, sa recherche de Dieu et donc de son Amour auquel il veut répondre par un Amour tant de Dieu que des hommes. C'est d'ailleurs en raison de cet Amour pour Dieu que le moine épousera l'attitude de Dieu envers les hommes, qu'il se montrera partant empressé à devancer les désirs de ses frères, de leur obéir tant que cette démarche ne va pas à l'encontre des ordres reçus du supérieur du monastère ou des prescriptions de la Règle. Il s'agit toujours de la charité. C'est elle qui fera qu'un

plus jeune se lèvera en présence de son aîné, et ne se rassiera qu'après que celui-ci l'y aura autorisé. La politesse et le savoir-vivre ont leurs racines dans la charité évangélique ; c'est en tout cas celle-ci qui motive le moine dans toutes ses relations avec les frères. Et elle l'inspire encore dans ses relations avec les gens qui viennent du dehors et qu'il s'empressera d'accueillir comme le Christ en personne (RB53).

Voilà à grands traits le visage de l'obéissance du moine.

Vous voyez, une fois de plus, que tout cela n'a rien de bien étrange et qu'en fait, tout chrétien, là où il se trouve, dans son foyer et dans ses relations avec son conjoint, ses parents et ses enfants, ou au travail, et dans toutes les circonstances de sa vie, doit agir de même à cause de l'Amour qu'il reçoit de Dieu et qu'il ne peut pas ne pas partager avec ses frères, les hommes que Dieu place sur sa route. Certes, le moine s'y engage par sa profession et il se soumet librement, dans l'obéissance à la Règle et à son Père Abbé, afin d'y arriver plus sûrement. Mais, dans le fond, la charité du moine et son obéissance à Dieu et aux frères ne sont pas radicalement différentes de celles qui obligent tout chrétien. La différence se situe au niveau des moyens utilisés, non au niveau de la fin recherchée qui est toujours l'Amour en réponse à l'Amour premier qui est de Dieu.

6) - La stabilité.

Il est un dernier point auquel je voudrais m'arrêter un instant avant de conclure, celui de la stabilité, laquelle n'oblige pas le non-moine. Vous savez que Saint Benoît, dans sa règle, chapitre 58,17, précise de la manière suivante la formulation du vœu prononcé par le moine au moment de sa profession : "il promettra devant tous, dans l'oratoire, sa stabilité, la conversion de ses moeurs et l'obéissance". - Il n'y est question, du moins explicitement, ni de la pauvreté ou désappropriation, ni de la chasteté. Ces deux pratiques font partie, pour Saint Benoît, de la "conversatio morum", la *vie monastique* conversion des moeurs. Nous l'avons vu, si l'obéissance est mentionnée explicitement, c'est peut-être parce que ce point est particulièrement difficile à observer (cf supra) (voir les sarabaïtes, infra).

- Quant à la "stabilitas", elle a pour objet l'attachement persévérant du moine à sa communauté de profession. Saint Benoît réagit ici contre les abus de son temps, ces moines qui passaient fréquemment d'une communauté monastique à une autre, les "gyrovagues"; d'autres vivaient en dehors de toute communauté, par groupe de deux ou trois, voire seuls, n'ayant pour règle que leurs caprices et leurs vices, ce sont les sarabaïtes (RB1). Pour mettre fin à cet état de choses, Saint Benoît demande de ses moines un engagement formel à l'obéissance et encore à rester dans leur communauté de profession et d'y persévérer jusqu'à leur mort dans la vie monastique. Voilà le sens du vœu de stabilité prescrit par Saint Benoît. Il s'agit de ne pas fuir, en partant ailleurs, le combat qu'il faut livrer contre soi-même et qui est le plus âpre qui soit.

Conclusion

Pour conclure cet exposé brossé rapidement et à grands traits, je reviendrai sur ce point qui me semble essentiel: la vie monastique n'est rien d'autre que la vie chrétienne menée avec le radicalisme que permet le célibat consacré, lui-même grâce personnelle reçue de Dieu. On n'est pas plus chrétien parce qu'on est moine mais seulement dans la mesure où notre Amour pour Dieu et pour les hommes est plus profond, dans la mesure où nous nous oublions nous-mêmes pour nous donner, à Dieu dans la confiance la plus complète, au prochain dans une entraide fidèle et désintéressée, à la suite du Christ, idéal du moine.

A chacun de voir ce qu'il reçoit du Seigneur. C'est un discernement que chacun de nous doit opérer dans son for interne, de préférence dans un dialogue avec son père ou conseiller spirituel, ce qui évitera bien des embûches.

Un point capital encore : que les chrétiens, quel que soit leur condition ou leur état de vie, se considèrent comme les membres d'un seul et même corps, le corps du Christ qu'est l'Eglise. Moines et laïcs répondent, chacun à leur manière, à cet appel fondamental que Dieu leur lance par la bouche du Christ, son Fils bien-aimé : "le temps (des préparations et des promesses) est accompli, le Règne de Dieu s'est approché: convertissez-vous et croyez à l'Evangile".

Loin de se jalouser ou de chercher à l'emporter les uns sur les autres, moines, religieux et religieuses, prêtres et laïcs doivent tous se considérer comme complémentaires, tous appelés à travailler ensemble et de façons diverses dans la vigne du Seigneur, l'essentiel étant toujours que les hommes découvrent Dieu et son Amour infini pour chaque être humain, qu'ils en fassent l'expérience et qu'ils y répondent de tout leur coeur. Car, s'il est un scandale au monde qu'on ne peut tolérer, c'est bien que l'Amour de Dieu soit méconnu et bafoué. Il y va de l'honneur de Dieu ; il y va du bonheur de l'homme.

Cf Irénée : "Gloria Dei, vivens homo
vita hominis, visio Dei"

La gloire de Dieu c'est que l'homme vive,
et la vie de l'homme, c'est de voir Dieu.

UN REGISTRE D'INSCRIPTIONS DE LA
CONFRERIE DU SAINT-SUAIRE DE L'ABBAYE DE CADOUIN

L'abbaye Notre-Dame de Cadouin a bénéficié de 1661 à 1696 de la présence sur le siège abbatial de deux abbés réguliers de marque. Le premier, dom Louis d'Arodes, abbé régulier de Fontguillem, avait permuté en 1661 avec l'abbé commendataire, Joseph de Montesquieu. J'ai souhaité jadis que la vie et l'action de celui-là soient mieux étudiées car il me semblait alors être à l'origine du mouvement de l'Étroite Observance de Cîteaux en Aquitaine. Docteur en théologie, il appartenait en effet à la réforme dès avant 1634 et en avait été, à plusieurs reprises, vicaire général et visiteur de monastères, notamment en 1664 où lui avait été confiée la visite de ceux du Poitou et de Gascogne. Il décéda à Bordeaux le 2 avril 1666.

Avait-on déjà obtenu, avant ce décès, que le roi conservât Cadouin sous une direction régulière ? Les circonstances de la succession restent à élucider. Il est certain que dom Pierre Mary obtint le brevet royal et ses lettres de nomination quelques jours plus tard seulement, dès le 12 avril. Lorsque j'étudiais la vie de cet abbé les recherches entreprises sur ses origines n'avaient pas abouti. Or, me penchant plus sérieusement sur le registre qui fait l'objet de mon étude présente, j'ai remarqué sous la date d'un 8 septembre dont l'année n'est pas indiquée mais qui doit se situer avant 1670 l'inscription de << *mademoiselle Anne de Dorette, Gaspar Mary, Marguerite Mary* >> du diocèse de Clermont. On peut penser avec quelque vraisemblance que ces personnes profitèrent pour s'inscrire ainsi d'une visite à leurs parents moines. Et je mets ce mot intentionnellement au pluriel car, à partir du 15 août 1669 où il s'était inscrit lui-même, on peut relever à plusieurs reprises la signature d'un frère Michel Mary, religieux profès de Cadouin et sans doute parent de l'abbé. Quoiqu'il en soit, lors de sa nomination, dom Pierre Mary avait déjà un passé notable au sein de l'Étroite Observance de Cîteaux et son rôle ne cessa de s'amplifier jusqu'à sa mort survenue le 5 mars 1696.

C'est donc sous ces deux abbés réguliers qui tinrent la crosse - il faut le souligner - une trentaine d'années chacun, que Cadouin connut un regain de ferveur et que la dévotion au saint Suaire conservé dans l'abbaye ne faiblit pas. En effet, dès 1662, sous

dom Louis d'Arodes, un nouveau registre de la Confrérie du Saint Suaire fut commencé. A partir de cette date les inscriptions vont se succéder avec plus ou moins de régularité. C'est donc ce document que j'ai eu dessein d'analyser ou du moins ce qu'il en reste actuellement.

Car la tâche n'est pas aisée. Le registre se présente en effet sous la forme d'un cahier de papier de 63 pages dont certaines ont été mutilées et d'autres arrachées. Une division par diocèses avait été initialement prévue ; des titres en haut de page et des onglets marginaux devaient faciliter les inscriptions et leur recherche éventuelle mais ce bel ordre n'a pas toujours été respecté. En outre les écritures sont fort diverses, parfois même illisibles selon les scripteurs, soit que les adhérents aient tenu à écrire ou à signer eux-mêmes sachant tout juste le faire soit qu'ils en aient chargé un proche ou le religieux présent << *pour ne savoir* >> le faire eux-mêmes. Il faut encore tenir compte de l'encre pâlie à certains endroits ou, au contraire, des taches d'encre fréquentes comme aussi des essais de plume d'oie ici ou là. On excusera donc ma tentative même - et surtout - si elle n'est pas couronnée de succès en tous points. De toute manière, il est évident que l'étude de cette source très partielle ne peut être qu'un témoignage incomplet de la vénération du Suaire sur un demi-siècle.

Je commencerai par les inscriptions de novices. Dès 1667, au lendemain même de l'installation de dom P. Mary, Cadouin fut désigné comme séminaire de l'E.O. pour la province de Bordeaux et de Poitiers. Le registre nous a conservé quelques noms de ces jeunes religieux :

Estienne Blosson qui signe

novice indigne un 11 septembre sans doute de 1667

Gérard Laroque, de Brive, le 15 avril 1668

François Blondon, de Limoges, le 27 avril 1681

Joseph Roussaud, limousin, le 12 septembre 1684

Pierre Bataille, d'Ahun en Basse-Marche, le 24 avril 1689

Antoine Bordas, de Brive, le 24 avril 1689

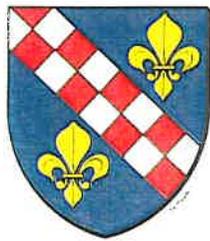
Antoine Fondary, peut-être du diocèse de Clermont, le 8 septembre 1684

Ce même document nous permet de connaître une partie de la vie de quelques-uns d'entre eux. Certains demeurèrent quelque temps à Cadouin comme le P. Gérard Laroque que l'on y retrouve jusqu'en 1674 et le P. François Blondon qui fut longtemps chargé de la paroisse voisine du monastère, La Salvetat. Quant au P. Antoine Fondary, il signait prieur de Cadouin le 10 juin 1696, donc au moment du décès de dom P. Mary. A qui s'étonnerait de voir un si petit nombre de novices - sept seulement - il faut rappeler que tous ne sont pas inscrits dans les pages-réservées à Cadouin ; certains le sont dans les pages de leur diocèse d'origine ; or certaines pages manquent. Il n'est pas dit non plus que tous les novices aient souhaité s'inscrire spécialement, se considérant peut-être comme faisant partie

Clairvaux



Alcobaca



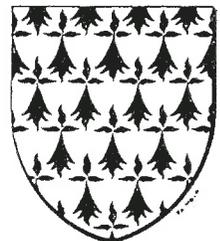
Furness



La Bénisson-Dieu



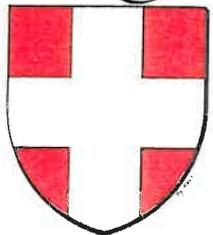
Coëmaloen



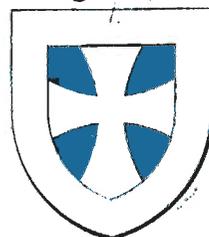
Citcaux



Chébéry



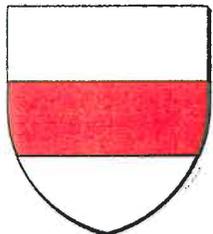
Montleison



Mazan



Beaupré



Beaupré

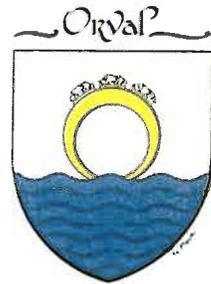
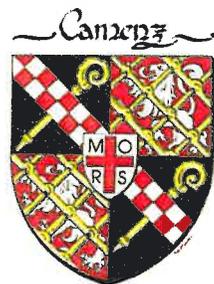
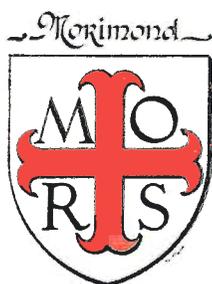
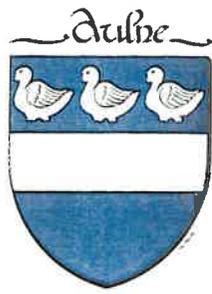


Breuil-Benoit



La Trappe





de droit de la Confrérie. Enfin on admettait au noviciat seulement en fonction des places vacantes dans chaque monastère, celles-ci étant elles-mêmes fonction des revenus. Or le tiers de ces revenus seulement revenait à la communauté et ces rentes provenant essentiellement des fruits de la terre étaient variables au gré des intempéries et du bon vouloir des fermiers. Enfin il est possible que certains jeunes se soient inscrits durant leur période probatoire de postulat où ils ne pouvaient encore faire précéder leur signature du mot *frère*. Ne serait-ce pas le cas de Jean Dalibert qui signe ainsi le 26 avril 1667 et dont on retrouvera la signature précédée de *frère* à plusieurs reprises avant de le retrouver le 7 juillet 1674 comme prieur de Fontguilhem ?

Après les novices il convient de faire une place aux religieux qui vécurent au moins quelque temps à Cadouin et s'inscrivirent à la Confrérie. Ce sont dans l'ordre chronologique :

14 juin 1666 Joseph d'Arodes
 26 avril 1667 François Lhommedieu, profès de Clairvaux
 28 avril 1667 Jean Dalibert
 20 septembre 1668 Joseph Viguiet
 5 mai 1669 Jean Rousier
 15 août 1669 Michel Mary
 21 avril 1676 S. David
 9 juin après 1676 Benoit Duclair
 19 mai 1687 Martial Pigné
 26 mai 1697 Ambroise Le Meignan, prieur.

D'autres noms de religieux de Cadouin viennent compléter cette liste; ce sont pour la plupart d'entre eux les noms du sacristain ou du sous-sacriste qui a signé le registre à l'occasion d'inscriptions d'étrangers. A leur sujet une question reste pour moi sans réponse. Pourquoi leur propre adhésion ne figure t'elle pas sur le registre ? Comme je l'ai dit pour les novices il se peut qu'elle l'ait été en un autre recueil ou dans une partie disparue de celui qui m'occupe. Considéraient-ils que leur présence au monastère équivalait à une appartenance de droit à la Confrérie comme j'en ai suggéré l'hypothèse pour les novices ? Quoiqu'il en soit voici leur noms :

Baptiste Lesca, 1664-1666, sous-prieur
 Laurent Gachessin 1671
 B. Rossignol, 1673-1674
 Claude Floquet, 1673-1674
 Bernard Veziat, 1675-1676
 N...Bisdaret 1679
 Bernard Rousseau, 1680-1686

Jean Benoist 1684, sous-prieur 1689-1690

N...Beauchamp 1696

Bernard du Fournieux 1707

Benoit Terret 1716

A ces noms on peut ajouter N...Pinet en 1681 à moins qu'il ne s'agisse de Martial Pigné déjà vu ainsi que quelques prénoms secs : Jean ... en 1663-1667, Joseph à compter de 1666 (d'Arodes ?), Louis en 1671, Claude en 1673 (Floquet ?), François en 1681, Bernard en 1706-1707 (du Fournieux ?),

L'étude du registre permet encore de relever les noms d'une bonne trentaine de religieux cisterciens provenant d'une vingtaine de monastères et de passage à Cadouin. Ce sont en adoptant un ordre alphabétique pour leurs abbayes :

Berdoues (diocèse d'Auch)

28 septembre 1690 Armand Nourrit

Matthieu La Serre

Bonaigue (diocèse de Limoges)

29 mars 1682 Philippe de Peyrussat, abbé.

Bonneval (diocèse de Rodez)

1 juillet 1664 Pierre Roger

21 avril 1665 Louis Degua

Jean Bonnal, oblat

2 février 1666 François Suaut

Bonlieu ou Carbon-Blanc (diocèse de Bordeaux)

10 mai 1676 Etienne de Ligny, prieur, profès de Jouy l'Abbaye

11 mai 1680 Etienne Borelly

18 septembre 1690 Benoit Fermat

Bouillas (diocèse d'Auch)

20 Août 1681 François de Paule Curels, abbé

Cîteaux (diocèse de Dijon)

10 mai 1674 Philibert Mouchevaire

Dalon (diocèse de Limoges)

26 juillet 1694 Bernard Barbier

Faize (diocèse de Bordeaux)

8 septembre 1668 Bernard Larue

5 mai 1669 N...Boysset

25 octobre 1681 Antoine Revel, convers

8 septembre 1682 Joseph Croisier

16 avril 1684 Joseph Boutet

9 septembre 1699 N... Gérardin

Fontguilhem (diocèse de Bazas)

7 juillet 1674 Jean Dalibert, prieur

24 mai 1670 Bernard Minatte

Foucarmont (diocèse de Beauvais)

26 avril 1667 Nicolas Bonnet

Gimont (diocèse d'Auch)

9 septembre 1668 Bathélemy Lacaze, docteur en théologie, prieur

15 septembre 1669 Louis Pevès

9 septembre entre 1684 et 1687 G. Favève

Guillaume Olivier

Grandselve (diocèse de Toulouse)

13 septembre 1663 Antoine Soulier

Etienne Ricaumon

15 septembre 1669 Bernard Laroussie

La Merci-Dieu (diocèse de Poitiers)

24 août 1669 N...Delouche

La Rode (diocèse de Castres)

27 mai 1683 Jacques Vignial

Le Pin (diocèse de Poitiers)

12 1708 Bernard du Fournieux

Nisors (diocèse de Toulouse)

27 mai 1683 signature illisible du prieur, profès de Gimont

Pontaut (diocèse d'Aire)

10 juin 1696 Dominique Rivau

Saint Léonard de Chaumes (diocèse de Saintes)

Jean Reynaud, prieur de Sainte Luce (?)

Silvanès (diocèse de Rodez)

Olivier Guillaume, prieur, profès de Cîteaux, vicaire général de la province de Bordeaux (déjà vu à Gimont ?)

Valette (diocèse de Tulle)

26 septembre 1683 Pierre Louis Brun

Un frère François Dupré, cistercien, figure en outre le 6 avril 1667 mais il n'indique pas son monastère. On aura relevé que parmi ces inscrits se trouvent des noms d'abbés et de prieurs. Aucun de tous ces religieux inscrits ne précise le motif de son passage

qui nous eût fort intéressés : transit vers une autre abbaye ?, pèlerinage au Suaire ? désir de voir vivre un monastère de l'E.O. ?

Afin de ne rien omettre on ne peut passer sous silence l'inscription de quelques religieuses cisterciennes. Ce sont, le 20 septembre 1684 soeur Marie de La Prée du monastère de Saint Bernard au diocèse de Bayonne ; le 18 septembre 1690, dame Gabrielle d'Ever et dame Andrée de La Sale, professes de Notre-Dame de Salenques << dans la ville de Toulouse >> .

Enfin je me trouve confronté ici aussi à une énigme. Pourquoi ne trouve-t-on aucun nom de moines des deux autres abbayes périgourdines : Notre-Dame de Peyrouse ou Notre-Dame de Boschaud ? Il est vrai que, dans l'une comme dans l'autre, le nombre des religieux était extrêmement réduit à la même époque. Peut-être faut-il avancer une autre explication comme nous allons le dire en parlant des diocèses d'origine des pèlerins du Suaire.

Car, s'il n'est pas étonnant de constater l'aire étendue de la dévotion au Suaire en relevant le lieu de provenance des cisterciens puisqu'après tout Cadouin appartenait à leur Ordre, il est plus révélateur de signaler les diocèses d'où arrivent les pèlerins non-cisterciens qu'ils soient religieux, religieuses, prêtres séculiers ou tout simplement pieux laïcs.

Ce sont les diocèses de:

| | | | |
|------------------|--------------------|------------------|--------------|
| Agen | Bordeaux | Limoges | Tulle |
| Angoulême | Clermont | Lombez | Vabre |
| Auch | Comminges | Périgueux | |
| Bayonne | Condom | Sariat | |
| Bazas | La Rochelle | Toulouse | |

Il faut noter que ces diocèses n'ont pas tous une place réservée dans le registre ; je veux dire ni en-tête ni ongle marginal attirés. Seuls quelques pèlerins ont fait suivre leur nom de celui de leur paroisse ou de leur diocèse; ceux-ci sont donc inégalement représentés. Il est étonnant par ailleurs que le diocèse de Périgueux n'ait pas de place spéciale, les rares pèlerins de ce diocèse étant isolés ou noyés au sein d'autres groupes. Mutilation du registre ou existence de registre spécial à présent disparu ? Il serait choquant que ce diocèse, ayant manifesté au long des siècles une dévotion dont nous connaissons quelques traces émouvantes, ait brusquement cessé ses pèlerinages. Il en va de même pour le diocèse de Sariat auquel appartenait l'abbaye; les pèlerins diocésains connus le sont par leur inscription relevée sous le titre de Cadouin. Comment peut-on imaginer le seul instant, par exemple, que dom Pierre Mary dont la dévotion nous est par ailleurs bien connue ne se soit pas inscrit quelque part lui-même sur un registre?

On trouve en effet ce qui concerne Cadouin et La Salvetat en trois endroits du registre, à savoir pages 2 à 4 incluse et pages 51 à 55 incluse mais ce sont surtout les pages 29 à 34 incluse qui méritent une étude spéciale quoique rapide. Elles concernent en effet une mission prêchée par quatre PP. Lazaristes de Sarlat à l'issue de laquelle ces religieux s'inscrivirent à la Confrérie imités par le P. Bernard du Fournieux, religieux cistercien du Pin que l'on retrouve à Cadouin par la suite, et par le P. François Blondon, curé de La Salvetat. A leur suite figurent les signatures des personnes ayant assisté à la mission et qui, en très grosse majorité, proviennent de la région quand ce n'est pas du bourg de Cadouin lui-même. On y voit figurer des personnes d'Alles, Bigarroque, Cabans, Calès, Clermont, Cugnac, Beaumont, Bertric, Chansac, Limeuil, Nanteuil, Pontours, Marcillac, Pareyrac, Molières, Saint Amand de Belvès, Sarlat, Villeréal, et quelques-uns des diocèses d'Agen, d'Angoulême et de Cahors.

Ceci nous amène à nous demander quelle était l'origine sociale de ces pèlerins. Leur profession est très rarement indiquée sauf en ce qui concerne les prêtres ou les personnes religieuses. Un seul évêque est inscrit : le 2 avril 1677 en effet dom Pierre Mary enregistre << *Mgr l'illustrissime et Révérendissime messire Jacques de Matignon, évêque et seigneur de Condom* >> ; c'est d'ailleurs la seule mention pour ce diocèse.

Plusieurs prêtres s'enrôlent, venus d'horizons divers :

-le 21 avril 1663 << *maistre Jean Bacon prestre et curé de Cabans, docteur en théologie* >>.

-le 30 mai 1663 Etienne de La Mote curé de Pansols

-le 30 avril 1667 Jean Jacques Binesse curé de Tayac (Jayac ?)

-le 17 octobre 1667 Gabriel Laroque chantre de la collégiale de Brive

-le 30 août 1668 Jean Dados prêtre bénéficiaire de Saint-Michel de Bordeaux

Pierre Lhoste curé de Puisseguin en Bordelais

le 12 septembre 1669 messires Laudes et Brousse prêtres du diocèse de Toulouse

-le 1670 Jacques Salviac de la paroisse Saint-Martin de Brive

Antoine Salviac, recteur de Sainte-Ursule de Brive

-le 12 juin 1672 Jean Baile curé de Barriac au diocèse de Clermont

-le 8 septembre 1672 Auger Royt prêtre bénéficiaire de la collégiale Saint-Michel de Bordeaux, bachelier en théologie

-le 11 septembre 1672 messire Sébastien Vagué prêtre du diocèse de Comminges

-le 11 septembre 1681 messire Jean Laserre prêtre et curé de Lerm et Gualade, diocèse de Bazas

-le 21 avril 1686 le curé de Naillac, diocèse de Périgueux

-le 10 novembre 1697 Etienne Reynaud curé de Croix-Chapeau qui inscrit :

Mr l'abbé du Colombier

Mr le prieur d'Aytre

Mr le curé de Saint Nicolas

Mr le curé de Clavelle

Mr le curé de Saint-Rogatien

tous du diocèse de La Rochelle. \

- le 11 août.....Antoine Extremer chanoine d'Auteford (?)

Les religieux de divers ordres ne sont pas en reste. Une place particulière doit être réservée au << frère Vincent Josse professeur en théologie dans l'abbaye de Cadouin religieux de l'ordre des FF. Prescheurs et fils du couvent de Saint-Emilion >> qui s'inscrit le 16 avril 1684. On relève encore :

-trois bénédictins :

le 27 mai 1665 Pierre Dufranc de l'ordre de Cluny et prieur de Peyrusse-Grande

le 27 mai 1673 le Père Harie religieux de Saramon, diocèse d'Auch

le 18 août 1674 Claude Debenaud de Brive

-un capucin :

fr. Pierre Cassagnac inscrit par sa mère, de Bordeaux, le 8 septembre 1672

-un augustin :

le 9 septembre 1674 fr. François Dubetz de la province de Guyenne et Toulouse

-un franciscain :

le 21 avril 1679 fr. Lictérieux << de l'ordre des FF. Mineurs de la province d'Aquitaine et couvent de Périgueux, natif du diocèse de Bazas >>

-un chanoine régulier :

le 10 juin 1696 Mr Lepega prévôt de Beaumont, ordre de Saint Ruf, diocèse de Vabres

-quatre Lazaristes :

le 12 1708 NHannequin

N....Berger

Jean-François Paillet

Antoine Delpech

tous les quatre de leur maison de Sarlat et inscrits à la suite d'une mission sur laquelle je vais revenir.

-deux religieux d'appartenance inconnue :

le 29 mai 1673 dom Bernard Dayma

dom Ignace Bertier

Certains de ces religieux ne seraient-ils pas venus à Cadouin pour prêcher quelque retraite ou récollection ?

Pour être moins nombreuses à s'inscrire les religieuses ne doivent pas pour autant être passées sous silence. On relève :

- des ursulines :

1668 soeur de Saint Jean de La Rochemaurin

soeur de la Nativité de Vielbans, toutes de Brive

le 1 janvier 1674 soeur de Sainte Cécile de Salegourde, de Brive

le 20 avril 1676 Madame de Montaigne, supérieure

Madame Jofreton

Madame David, toutes trois du couvent de Libourne

-des fontevristes :

1687 soeur Jacqueline de Saint-Martin

soeur Magdeleine du Manem

soeur Anna Castanville, toutes du diocèse d'Agen

-des << *servantes de Jésus et Marie* >> :

le 24 mai 1684 Jeanne Raban

Marguerite Goterie, de la paroisse Saint-Eloi de Bordeaux

-des religieuses d'appartenance non précisée :

soeur Marie de Taillade

dame Jeanne de Sensat

Suzanne Langlade

Marie Bourguières

Cécile de Roche

Marguerite de Sangrève

Jeanne de Poudet

Marguerite de Gabriel, toutes du diocèse d'Agen .

Nul ne s'étonnera si je dis que la très grosse majorité des inscriptions au registre concerne des laïcs, hommes ou femmes. La plupart d'entre eux n'ont pas indiqué leur profession. Du nombre important de leurs adhésions émergent pourtant quelques notations. On relève notamment :

-Quelques artisans :

Jean Verdun, maître tailleur de Gimont ; Antoine Alvise, maître imprimeur de Brive ; André Moissonier , chirurgien d'Aupontville, diocèse de Toulouse ; deux sacristains Pierre Tardieu et Jean Ligar.

-Quelques marchands:

Jean Rivière de Brive ; Jacques Lagueyrie du même lieu ; François Chaboby de Bordeaux

-Quelques bourgeois :

Pierre Rousseu de Limoges, sa femme Quitterie Gérardin et leurs cinq enfants de la paroisse Saint-Michel des Lions ; André Bazas de Bordeaux ; Louis Cibot de Limoges.

-Quelques hommes de loi :

Jean Lagardère, notaire royal, du diocèse de Bazas ; N...Benoist, avocat du roi, du diocèse de Limoges ; Nicolas Lindonne, sénéchal d'Hautefort ; Pierre Demolins, juge de Chanac et notaire , du diocèse de Brive ; François Rousseau notaire, du diocèse de Limoges ; Bernard Bret, avocat au Parlement de Bordeaux ; Pierre du Bordier, avocat à Riom ; N...David, avocat en la cour à Libourne, sa femme Jeanne Belliquet et leur famille ; Elisabeth Françoise de Capelle, femme du juge de Beaumont s'inscrit seule.

-Quelques hauts magistrats :

Philippe Martin, conseiller du roi, lieutenant en la sénéchaussée de Riom et secrétaire du roi en la Cour des Aides de Clermont-Ferrand, sa femme damoiselle Claude du Johannet et leurs deux enfants ; Jacques Duval, conseiller au Parlement de Bordeaux, baron de Sertis et son secrétaire Pierre Roux ; Amaud de Rolland, conseiller du roi en son Parlement de Bordeaux avec son épouse ; Thomas David, président au présidial de Libourne et sa femme Catherine Limouzin ; N...Demay, président au présidial de Libourne, sa femme et leur famille ; Yvette de Geneste s'inscrit en tenant à préciser qu'elle est fille de Mr le doyen du Parlement de Guyenne, lui-même frère de Mr de Sales, conseiller en la Cour des Aides

Quelques membres de la noblesse:

Il semble n'y avoir aucun doute en ce qui concerne par exemple les suivants : Jean Maroch, écuyer, sieur de la Béamaise, garde de Monseigneur de Saint-Luc lieutenant

général pour le roi de sa province de Guyenne ; noble Jacques Léotard, sieur du Manem, et sa femme, << *aussy sa fille noble demoiselle de Lamarque* >>. De même pour les femmes de la noblesse : noble Gabrielle de Saint-Martin, noble Françoise de Saint-Martin ; damoiselle Catherine de Paty, veuve de feu Mr Joseph de Martin, sieur de Moucay ; Catherine de Paty dame de Xaintou et demoiselle Charlotte de Paty ...etc..En fait, ils devaient être nombreux à venir à Cadouin ; ils en avaient plus que d'autres et la possibilité et le loisir. Pourtant, de même que les artisans ont rarement fait suivre leur nom de la mention de leur art, bien peu ont mentionné clairement leur appartenance à l'ordre privilégié. Chacun pourrait donc allonger leur liste au gré de ses connaissances personnelles : par exemple en ce qui me concerne pourrais-je y ajouter sans risque les d'Aydie de Bernardières ou les de Sainte-Aulaire. Mais pour tant d'autres la particule n'est pas un signe suffisant de noblesse pas plus que la qualité de demoiselle pour les personnes du sexe ; comment se pourrait-il qu'il en existât autant pour Cadouin comme on peut le constater dans la liste des fidèles de la mission ? Une recherche sérieuse aurait demandé des mois et seuls pourraient la faire des historiens locaux.

Il est permis de se demander à quelle occasion les inscriptions étaient prises. Dans certains cas le doute n'est pas permis ; il s'agit d'une mission ou d'un pèlerinage collectif : une même écriture relève le même jour les noms de tous les présents. Des homonymies fréquentes donnent à penser que certains inscrits mettaient à profit spirituel leur visite à un moine parent ou à un moine ami. Enfin il arrive fort souvent qu'un pèlerin tienne à inscrire un ou plusieurs membres de sa famille absents en signalant parfois et leur absence et leur accord préalable.

L'inscription au registre requérait-elle une cotisation ou un don volontaire non tarifé ? Il paraît bien que la formule ait été la seconde. L'un promet un cierge ; un autre un cierge et cinq sols . Deux inscrits, dont le frère Joseph d'Arodes promettent le même jour << *un escu blanc* >> chacun ; mais deux autres donnent chacun un liard sur la même page ; ailleurs on trouve un don de cinq sols. Tel autre donne huit sols << *pour quatre* >> mais ne précise pas pour quatre quoi ; s'agit-il de personnes ou d'années ? ; enfin le 9 mai 1707 une note hors-texte indique << *reçu 35 sols* >> mais il y a eu ce jour-là neuf inscriptions ; faut-il diviser ? L'offrande la plus émouvante de toutes est bien sûr celle d' << *une jupe brune estimée dix écus* >> ; on a au-dessus ajouté ces mots : << *dont on a doublé le saint Suaire* >>.

On doit se demander quels sentiments animaient ces pèlerins qui s'inscrivaient à la Confrérie. Pour tous la croyance à l'authenticité du Suaire était évidemment très forte. On ne met pas en doute que le monastère ne l'ait gardé depuis plusieurs siècles : << *la présente abbaye de Cadouin a l'honneur de (le) conserver depuis six cents ans* >> écrit quelqu'un ; de son côté, un habitant de Cadouin, Gaston Pansier, déclare s'enroler en la confrérie de saint Louis, restant fidèle à la tradition du passage de ce saint roi dans son bourg. Tous sont

persuadés qu'il s'agit bien du suaire du Sauveur ; un moine parlant de cette relique évoque les << unguents dont elle est teintele sang très adorable qui a découlé de son saint corps >> Aussi ne sommes-nous point étonnés de voir les pèlerins parler de l' <<adorable relique >> d'une << précieuse relique >>, d'un << sacré dépôt >>, d'un << précieux trésor >>Les expressions employées par certains sont un témoignage évident de profonde vénération.On relève les qualificatifs de saint, de très saint, de saint et adorable, et même une fois de sacrosaint. Je relèverai plus loin des témoignages encore plus explicites.

Pour cinq de ces pèlerins le motif de leur passage est clairement signifié ; ils sont venus accomplir un vœu :

-Le 14 août 1669 toute la famille de Vinial du diocèse de Clermont, soit huit personnes, se disent inscrites pour cela bien que les circonstances du vœu ne soient pas précisées.

Pour les quatre autres cas il s'agit d'une guérison :

-<< Me Pierre Dufranc religieux de l'ordre de Cluny et prieur de Peyrusse-Grande après avoir perdu la parole, la connaissance, la vue, louye et toutes les puissances du corps et de l'âme, ayant été voué au Saint Suaire de Cadouin déclare quil seroit revenu ce mesme instant a luy et recouvert toutes ses puissances et, étant revenu en convalescence, se seroit transporté audit lieu pour accomplir son vœu et, après avoir dit la sainte messe, se seroit voulu enroller a la sainte confrérie du Saint Suaire qui repose en ce lieu. Fait à Cadouin ce 27^e may 1665. En foy de quoy a signé Dufranc prieur de Peyrusse déclarant et confrère >>

De même un autre bénédictin :

-<< Le 27^e du mois de may mil six cent soixante treize je soussigné religieux de Saramon ordre de Saint-Benoît me suis enrollé en la confrérie du Saint Suaire estant venu ce mesme jour pour accomplir un vœu quon avoit fait pour moy estant malade à toute extrémité. En foy de quoy me suis signé ledit an et jour dans la sacristie de Cadouin .Harie religieux de Saramon >>

Les vœux dont le récit précède avaient été exprimés par l'entourage de ces deux moines.Voici deux autres témoignages, ceux-ci de pèlerins auteurs propres de leur promesse -<<Le 16 du mois d'avril.....a esté enrollé sr Jean Deux en la confrérie du Saint Suaire pour accomplir un vœu qu'il avoit fait dans sa maladie. En foy de quoy laït signé >>

-<< Le 9 may 1707 a été reçue dans la confrérie du Saint Suaire demoiselle Françoise de La Combe de la paroisse de Quancon en Agenois en reconnaissance de la grâce que Dieu luy a fait de luy rendre la santé qui étoit au dernier danger après avoir fait son vœu au Saint Suaire. En foy de quoy elle a signé >>.C'est cette personne qui offrit la jupe brune dont il a été parlé .

Les motifs spirituels invoqués par les laïcs désireux de s'inscrire sont fort divers. Écoutons-les :

-L'un dit que *<< c'est pour demander à Dieu les grâces qui luy sont nécessaires pour vivre et mourir dans son amour >>*; un autre se contente de copier la même formule à sa suite. Même requête chez un autre : *<< pour demander à Dieu les grâces qui luy sont nécessaires pour vivre et mourir dans l'amour de Dieu >>* ; rien d'original non plus chez celui qui écrit : *<< pour demander à Dieu qu'il luy donne le secours de sa grâce >>* à moins que l'on ne veuille voir dans ces formules quelque sentiment janséniste. Tout semble plutôt se passer comme de nos jours où l'on feuillette parfois les livres d'or avant d'écrire sa propre pensée qui n'a souvent rien de vraiment personnel.

Des pèlerins demandent à Dieu *<< la conservation de leur famille et la conversion de leurs moeurs >>*.

Plusieurs évoquent la communion des saints soit qu'ils souhaitent, en s'inscrivant, participer aux mérites des moines de Cadouin soit partager ceux de tous les confrères : un couple s'inscrit *<< pour ...participer aux suffrages concédés par les souverains pontifes >>* ; une famille s'enrole *<< dans la confrérie du Saint Suaire de Notre-Seigneur établie par les souverains pontifes pour participer aux suffrages et prières de l'ordre conformément aux sentiments des chapitres généraux dudit ordre >>* ; un dernier *<< pour avoir part à toutes les prières de la communauté >>*. Jusque là rien de bien original mais il convient en revanche de citer entièrement la dictée personnelle d'une femme de Cadouin qui inaugure des pages consacrées à cette localité : *<< Ce 20 may 1663 Marguerite Raiac habitante aussi bien que native dudit bourg s'est présentée devant l'autel de Notre-Dame de Cadouin et ayant fait sa prière au Tout-Puissant, menée du Saint Esprit a demendé instamment aux Révérends Pères à ce qu'ils luy pleussent de la recevoir dans l'illustre confrairie du saint et adorable suaire de Notre Sauveur Jésus-Christ et a été admise à la plus grande gloire de Dieu et de sa sainte Vierge et Mère >>*

De tous les prêtres ou religieux que nous avons rencontrés dans le registre, les cisterciens seuls ont exprimé leurs sentiments d'une façon plus prolixe que celle des laïcs bien qu'ils traduisent les mêmes motifs spirituels que ceux-ci. Le frère Antoine Revel, convers, *<< a demandé très humblement qu'on luy fit la grâce de l'aggréger à la confrérie >>* ; un autre *<<espérant que par les mérites de cette pretieuse relique et par les unguents dont elle est teintée il guérira les playes de mon âme et que par ceux du sang très adorable qui a découlé de son saint corps il satisfera pour moy au tribunal de la justice divine ce que jespère de sa miséricorde infinie >>* . Sur la même page que celui-ci deux autres moines se sont inscrits et leur rédaction s'est inspirée de la précédente : *<< espérant par les mérites de se mesme Saint Suaire obtenir toutes les grâces et bénédictions nécessaires pour passer cette*

vie heureusement >> ; un autre encore : *<<espérant... recevoir les grâces nécessaires à mon âme lesquelles seules sont les véritables richesses de cette vie comme la gloire l'est aux bienheureux >>* ; deux moines, respectivement à un an et deux ans de distance, se sont contentés de copier mot à mot la phrase ci-dessus. On peut encore relever : *<< espérantobtenir de Dieu des grâces particulières pour le salut de mon âme >>* ou encore : *<< espérant recevoir les grâces et bénédictions qui me sont nécessaires pour passer heureusement le pèlerinage pour ensuite jouir des délices qu'il nous prépare la hault au ciel >>* Le seul texte original est celui du prieur de Cadouin, ancien prieur de Saint-Léonard-des-Chaumes qui rédige comme une petite synthèse de tous les motifs exprimés, qu'ils émanent de laïcs ou de religieux : *<< me suis mis dans la Confrérie du Suaire de Notre-Seigneur Jésus-Christ dont jay l'honneur d'être le gardien pour estre participant aux prières et bonnes oeuvres de tous les frères et soeurs de ladite Confrérie et mériter le pardon de mes péchés par un respectueux attachement tout particulier à cette adorable relique >>*. Le même jour une femme se fait inscrire dans la confrérie *<< pour les raisons cy dessus exprimées >>* et, quelques mois plus tard, ce même prieur inscrira tout un groupe de La Rochelle *<< pour les memes fins et raisons que dessus >>*.

Dom Pierre Mary décéda à Cadouin le 5 mars 1696. Sa mort marqua la fin des abbés réguliers ; l'abbaye retomba en commende jusqu'à sa suppression. Cette année-là, le 10 juin 1696, le P. Antoine Fondary était prieur : à ce titre, il inscrivait quelqu'un sur le registre. Or, ce même jour, le P. Guillaume Olivier, prieur de Silvanès et vicaire général de la province de Bordeaux, se trouvait à Cadouin où il s'inscrivait lui-même. Il est permis de penser avec quelque vraisemblance qu'il était venu y faire la visite canonique. Quoiqu'il en soit, l'année suivante, le 26 mai 1697, on relève le nom d'un nouveau prieur, le P. Ambroise Le Meignan, ancien prieur de Saint Léonard des Chaumes, qui s'inscrit à son tour comme prieur de Cadouin ; quelques mois plus tard il enrôlera un nombre important de personnes. C'est dire que, sous ces deux prieurs, la dévotion au Suaire ne subit aucune éclipse jusqu'au 1711 où est écrite la dernière inscription du moins pour ce recueil. Un autre ou d'autres registres furent-ils ouverts par la suite ? ; je l'ignore.

Au terme de cet essai je ne peux me déclarer entièrement satisfait. Pour tirer le plus grand parti du registre il eût fallu en chiffrer toutes les données possibles: par exemple celles qui concernent les habitants de Cadouin et de La Salvetat ou encore les dates d'inscription qui pouvaient coïncider logiquement avec les fêtes du suaire ou les ostensions. Peut-être aussi la confection d'une table onomastique eût-elle facilité des recherches ultérieures ? Quelqu'un de plus doué que moi dans le maniement d'un ordinateur ou la mise au point de statistiques pourrait s'en charger s'il y trouve quelque intérêt personnel ou quelque utilité pour d'autres. Quant à moi, étant donné le genre particulier du document, ce

n'étaient pas ces analyses qui me paraissaient le plus importantes. J'avais d'abord à coeur d'y relever les noms des cisterciens, moines ou novices, qui avaient vécu ou étaient passés à Cadouin durant ce demi-siècle. Je désirais connaître l'aire de rayonnement de la dévotion au Suaire et déterminer les classes sociales qui en étaient pénétrées. Je voulais souligner les motifs spirituels qui animaient les pèlerins et les pousser à s'inscrire et, du même coup, mettre en lumière un petit aspect de la piété populaire de l'époque. Même si le résultat n'est pas aussi important que je l'espérais, la recherche elle-même ne m'a pas déçu.

L.GRILLON



Fig. 1

ICONOGRAPHIE DU SUAIRE DE CADOUIN

par Brigitte et Gilles DELLUC (U.M.R. 9948 au C.N.R.S.,
Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris et Abri
Pataud, 24620 Les Eyzies)

L'histoire du tissu connu depuis presque huit siècles sous le nom de "suaire" de Cadouin a donné lieu à de nombreuses études. La bibliographie est riche, tant du point de vue historique, que technologique.

Il nous a paru intéressant de faire l'inventaire des documents figurés (sculptures sur pierre, vitraux, gravures et peintures, médailles, signets..) ayant pour thème central ou marginal le suaire. Cela dans la mesure où, jusqu'à une époque toute récente, ce précieux tissu, comme toutes les reliques, n'était présenté que rarement aux fidèles (lors de l'ostention annuelle de septembre).

Nous fournirons en outre un aperçu des documents photographiques (cartes postales et photographies d'amateurs) relatifs aux pèlerinages, pour replacer la relique dans son contexte récent.

Le suaire de Cadouin

Reprenons en quelques mots la description de l'objet (Delluc, 1983).

Le "suaire" est un tissu de lin écru, intact ou presque, d'un beige très clair. Il a été tissé et brodé à la fin du XI^e siècle par des artisans coptes, des chrétiens de la Basse Egypte, du delta du Nil.

C'est une toile de 2,80 m de long et 1,15 m de large environ, qui porte à chaque extrémité, en travers, une large bande et une petite bande à ornements (fig. 1).

Les motifs sont brodés au point de reprise avec des fils de soie sur les fils de chaîne, les fils de trame faisant défaut. Brillant de vives couleurs (jaune paille, vieux rose, bleu clair, vert et noir), sans aucun fanage, ces fils dessinent les motifs des ornements : une série d'étoiles coptes à huit branches, inscrites dans des cercles et contenant chacune un motif floral

schématique ; de part et d'autre, au niveau des deux bandes larges seulement, deux séries de motifs floraux et de curieux tracés brodés, semble-t-il, en coton blanc, faits de lignes rectilignes hérissées de petites excroissances quadrangulaires dont l'une s'élève, comme une hampe, cinq ou six fois plus haut que les autres, dessinant des lettres coufiques (les anciennes lettres arabes).

Les inscriptions coufiques des larges bandes chantent la gloire de l'émir El Moustali, qui régna sur la Basse Egypte de 1094 à 1102, et celle de son puissant vizir El Afdal, qui gouverna le pays de 1094 à 1021. Ils cohabitèrent de 1094 à 1101, période pendant laquelle fut fabriqué le tissu :

D'après ce que l'on peut retenir de l'histoire légendaire du suaire, il est vraisemblable que le tissu a été rapporté par des croisés ayant participé à la première croisade (1096-1099), et on peut donc avancer une date pour sa fabrication : entre 1094 et 1099.

Considérée comme le suaire du Christ et même plus précisément comme le suaire de la tête du Christ (*sudarium capitis*), la relique a été l'objet de la vénération d'un grand nombre de chrétiens : les moines, les pèlerins, les grands de ce monde, les papes, les rois et les reines de France et d'Angleterre. On retrouve de nombreuses traces de leur attachement à l'abbaye, comme les hermines d'Anne de Bretagne ou les fleurs de lys de la porte du Crucifix (n° 62 de l'inventaire Delluc in : Delluc, 1990, p. 114).

C'est en 1934 que le père J. Francès fit analyser les motifs des bandes à ornements par le savant orientaliste Gaston Wiet et découvrit ainsi la signification des lettres coufiques brodées sur le suaire (Francès, 1935). Cette date marque la fin des pèlerinages à Cadouin suivant la décision de Mgr Louis, évêque de Périgueux et Sarlat.

La toile de lin brodée de soie conservée à Cadouin, un des plus beaux fleurons de l'art textile des tisserands et des brodeurs du temps des Fatimides, n'est donc pas le suaire de la tête du Christ, comme le voulait la tradition. Mais elle demeure le témoignage de la foi profonde des hommes, un des robustes jalons de l'aventure cistercienne en Périgord.

Au XII^e siècle.

J. Maubourguet a étudié minutieusement l'historicité du suaire (1936).

Au milieu du XVII^e siècle, dans l'église, du côté de l'Évangile, était apposée une pancarte de parchemin qui relatait dans le détail comment le suaire aurait été recueilli à Jérusalem par l'évêque Arculfe vers 670 et comment, après de multiples aventures, le suaire serait arrivé à Cadouin apporté par un petit prêtre originaire d'un village proche (de Brunet, dit-on). La pancarte a disparu à une date inconnue. La tradition rapporte que saint Bède le Vénérable, historien anglais du début du VIII^e siècle, faisait état dans son *vade mecum* du pèlerin, de la relation d'Arculfe.

En fait, la première attestation historique du saint suaire de Cadouin remonte à 1214 : c'est un acte de Simon de Montfort qui offre la dîme de sa pêcherie de Castelnaud et une rente de vingt-cinq livres périgourdines sur cette pêcherie, et demande que "dans l'église des frères, où le précieux suaire est conservé avec honneur, brille une lumière qui ne s'éteigne jamais. Un cierge brûlera jour et nuit en sa présence et deux aux jours d'ostension".

Il ne demeure aucun document figuré antérieur à la fin de la guerre de Cent ans (1453).

A la fin XV^e siècle et au début du XVI^e siècle.

Après la fin de la guerre de Cent ans, le cloître roman très dégradé est reconstruit dans le style gothique flamboyant.

Deux sculptures évoquent directement le suaire. On peut noter que les bandes à ornements n'y sont pas figurées. Sur le tympan de la porte "Royale" aux armes de France (travée I, n° 3 de l'inventaire Delluc in : Delluc, 1990, p. 108), deux anges présentent un long tissu portant deux fleurs de lys. Sur la clef de voûte orientale de la travée II, quatre anges portent le suaire sur lequel apparaît le corps du Christ (n° 12 de l'inventaire Delluc, *ibid.*, p. 109).



Fig. 2



Fig. 3

Lors de la restauration de l'abbaye, la voûte en cul-de-four de l'abside de l'abbatiale est décorée d'une fresque représentant la Résurrection. Il en demeure un dessin exécuté à la chambre claire le 26 juillet 1847 par Léo Drouyn appartenant à la collection de la Société historique et archéologique du Périgord (fig. 2 ; t1 de l'inventaire Delluc, *ibid.*, p. 106). Cette fresque a fait l'objet d'un repeint total vers 1890. La comparaison avec le dessin de Léo Drouyn fait apparaître de curieuses transformations : les personnages sont désormais tous nettement plus en chair, y compris le Christ et les anges ; un soldat tourne la tête en sens inverse (fig. 3 et Delluc, 1992, ill. p. 10).

Dans les deux versions, on voit le suaire rejeté sur le bord du tombeau (figuré tel un sarcophage) et on distingue bien les bandes à ornements sur le repeint de la fin du XIX^e siècle.

Le mur nord du collatéral nord de la nef conserve aussi quelques vestiges d'une autre fresque de la fin du XV^e ou du début du XVI^e siècle, représentant à gauche une déposition de croix, à droite une mise au tombeau. Le soldat endormi est très analogue à celui de la fresque de la Résurrection. Au-dessus de lui, on aperçoit les plis d'un linceul, les deux pieds transpercés du Christ et deux têtes barbues (t2 de l'inventaire Delluc in : Delluc, 1990, p. 106).

Au XVII^e siècle.

A l'automne de l'année 1643, Monseigneur de Lingendes fait une triste visite pastorale dans la région. A Cadouin, dans la salle capitulaire, il examine, avec un soin naïf, les titres, les lettres patentes des rois, les registres, le cartulaire, les bulles des quatorze papes, la pancarte. Il se fait raconter les miracles (plus de deux mille depuis l'arrivée du suaire à Cadouin). Enfin il fait extraire de son coffre l'insigne et précieuse étoffe. Il la dépose sur le maître-autel, entonne le *Veni Creator* et entre en oraison.

Il rédige ensuite un procès-verbal et une lettre pastorale assurant de la vérité de cette précieuse et incomparable relique, mentionnant les traces de sang, de sueur et d'aromates qu'il vit sur ce linceul qu'Alain de Solminihac, naguère, "baisa et rebaisa

très dévotement et particulièrement aux endroits qui paraissent empourprés de ce sang précieux qui a été la rançon de tout le monde".

Un an après cette reconnaissance, un moine de Cadouin, utilisant les mêmes documents, écrit l'histoire de son abbaye, dédiée à Anne d'Autriche régente, espérant qu'ainsi, avec le suaire, "un trésor précieux serait remis au jour, lequel, par la malice de l'hérésie et l'injure de la guerre, était tombé dans l'oubly et avait quasi cessé d'être dans la connaissance des vivants".

De cet ouvrage (X., 1644) provient probablement une gravure signée G. Antin, datée de 1643, représentant le saint suaire et conservée dans les collections de la Société historique et archéologique du Périgord (fig. 4). **Le suaire est déployé sur toute sa longueur** et soutenu par des prélats. Le graveur a insisté sur les taches et figuré les bandes à ornements dans les plis que forme le tissu à ses deux extrémités : les étoiles coptes à huit branches et les caractères coufiques n'ont pas été compris et sont dessinés avec fantaisie. Seuls apparaissent bien les motifs floraux dans des cercles placés côte-à-côte dans l'axe de chaque bande.

Au XIX^e siècle

Du berceau de la voûte de l'abside pendent deux longues chaînes. Elles rappellent que Louis XI ordonna que le suaire fût conservé dans un coffre suspendu à la voûte, manoeuvré par un cabestan installé dans la charpente. C'est cet ordre de Louis XI et la nécessité d'avoir un bâtiment très solide pour manoeuvrer le cabestan qui sont à l'origine de la construction du bahut au-dessus de l'abside et de la surélévation de la voûte. Il en demeure un coffre, recouvert de cuir et bardé de fer, et l'axe du cabestan.

Outre la fresque de la Résurrection qui fut repeinte à la fin du XIX^e siècle, comme on l'a dit, la voûte de l'abside, au voisinage du point d'ancrage de ces chaînes, a été ornée, à cette époque, d'un motif figurant deux anges volant dans un ciel bleu, étoilé et constellé de fleurs de lys. **Ces anges soutiennent le suaire** orné de bandes à ornements bleus et portant l'inscription

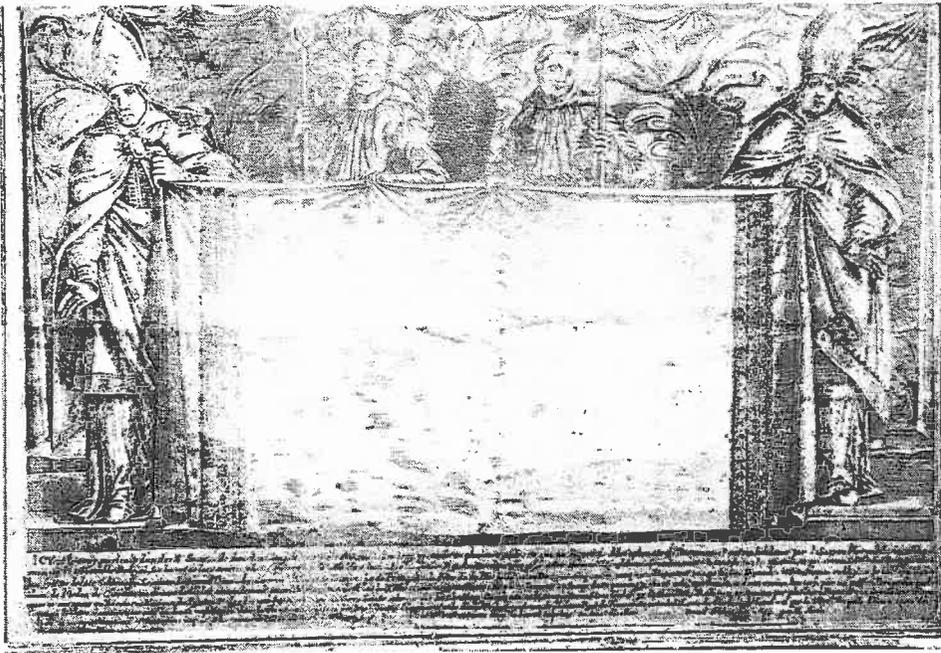


Fig. 4

IHS *ave sanctum sudarium* (fig. 3). Le suaire est souvent présent dans les ajouts du XIX^e siècle, comme va le montrer tout particulièrement l'étude des vitraux.

Les vitraux de l'abbatiale de Cadouin.

Les vitraux de Cadouin, d'une charmante naïveté, résument la légende et l'histoire du saint suaire. Datés de 1878 (sous Léon XIII, pape, et Mgr Dabert, évêque de Périgueux et Sarlat), ils sont l'oeuvre de Lieuzère et fils, peintres verriers à Bordeaux.

On voit la relique échapper aux flammes du bûcher dans lequel l'avait jetée le roi des Sarrazins, Moaviyya (661-680), pour départager Juifs et chrétiens qui se disputaient sa propriété. La légende dit que le suaire retomba sur la tête des chrétiens qui le portèrent dans une église de Jérusalem.

Un deuxième vitrail montre la relique traverser la mer sur une nef. La première croisade (1096-1099) était dirigée par Adhémar de Monteil et Godefroy de Bouillon. Une légende veut qu'Adhémar de Monteil ait découvert le suaire caché dans une église d'Antioche et, mourant, l'ait donné à un petit prêtre périgourdin.

Sur les autres vitraux, la relique va recevoir l'hommage de Saint Louis (on a longtemps considéré que le roi était venu pèleriner à Cadouin, par suite d'une erreur de lecture : *Cadomum* ayant été traduit par *Cadouin* au lieu de *Caen*), entrer solennellement à Toulouse (où elle fut conservée de 1392 à 1455 à l'abri des dangers de la guerre de Cent ans), être portée en procession à Cadouin sans doute au retour de Toulouse ou plutôt d'Obazine (où elle demeura de 1455 à 1463), être authentifiée et honorée par Mgr de Lingendes. On voit aussi un jeune homme ressusciter ; le vitrail de la baie nord du transept représente probablement les derniers moments et la montée au ciel (entouré d'anges) d'un de La Cropte, de Lanquais, de Bourzac et autres lieux, évêque ou abbé (Delluc, 1990, p. 99). Dans l'abside, le vitrail de la baie centrale représente le Christ ressuscité avec le suaire à ses pieds (fig. 5), ceux des autres baies les personnages de la légende du suaire : Marie et les saintes femmes, saint Pierre et saint Jean, saint Bernard et l'évêque Adhémar de



Fig. 5



Fig. 6



Fig. 7

Monteil, Saint Louis ainsi que le bienheureux périgourdin Alain de Solminihac.

Les vitraux de l'église d'Issigeac.

L'église d'Issigeac, à 25 km de Cadouin, a été décorée de vitraux dus à de Villers (Bordeaux, 1872). Ces vitraux ont été offerts par Martial Delpit, qui sera député en 1874-1875, auteur de quelques pages sur le suaire dans le livre du vicomte de Gourgues (1868) et d'un livre sur les anciens pèlerinages à Jérusalem (Delpit, 1870). Ils évoquent une partie de l'histoire du suaire et complètent ceux de l'église de Cadouin. On y voit l'évêque Arculfe ou Arculphe en pèlerin (avec deux coquilles de saint Jacques sur son vêtement), Adhémar de Monteil, le livre de Bède le vénérable (sur les Lieux saints) ainsi que la vie de Saint Louis. Sur un vitrail, le suaire est vénéré par Arculfe (fig. 6), sur un autre, il émerge du sépulcre (fig. 7).

A la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle.

Témoins du regain de la foi et du renouveau des pèlerinages à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, dans le goût de l'époque pour les objets de piété, nous sont parvenus de nombreux documents illustrés par le Saint Suaire de Cadouin : des médailles, des signets, des reliquaires, des photographies...

Une **photographie en noir et blanc du suaire** prise par le marquis de Fayolle (collection de la Société historique et archéologique du Périgord) illustre un article du *Pèlerin* du 11 octobre 1903 (p. 928) qui relate l'ostension du 15 septembre précédent. Le tissu est suspendu, entièrement déployé dans le jardin, devant l'une des travées du cloître, bien éclairé par le soleil. L'opérateur ayant suffisamment de recul, le suaire apparaît sans déformations. pour illustrer un article qui relate l'ostension du 15 septembre précédent.

Des cartes postales (collection Carcenac, Belvès n° 156 ; collection Henry Guiller, Libourne n° 2772, 2774, 2775, 7859 ; collection Dando Berry, Bordeaux n° D.B.) et de nombreuses photographies d'amateurs demeurent de ces ostensions qui avaient

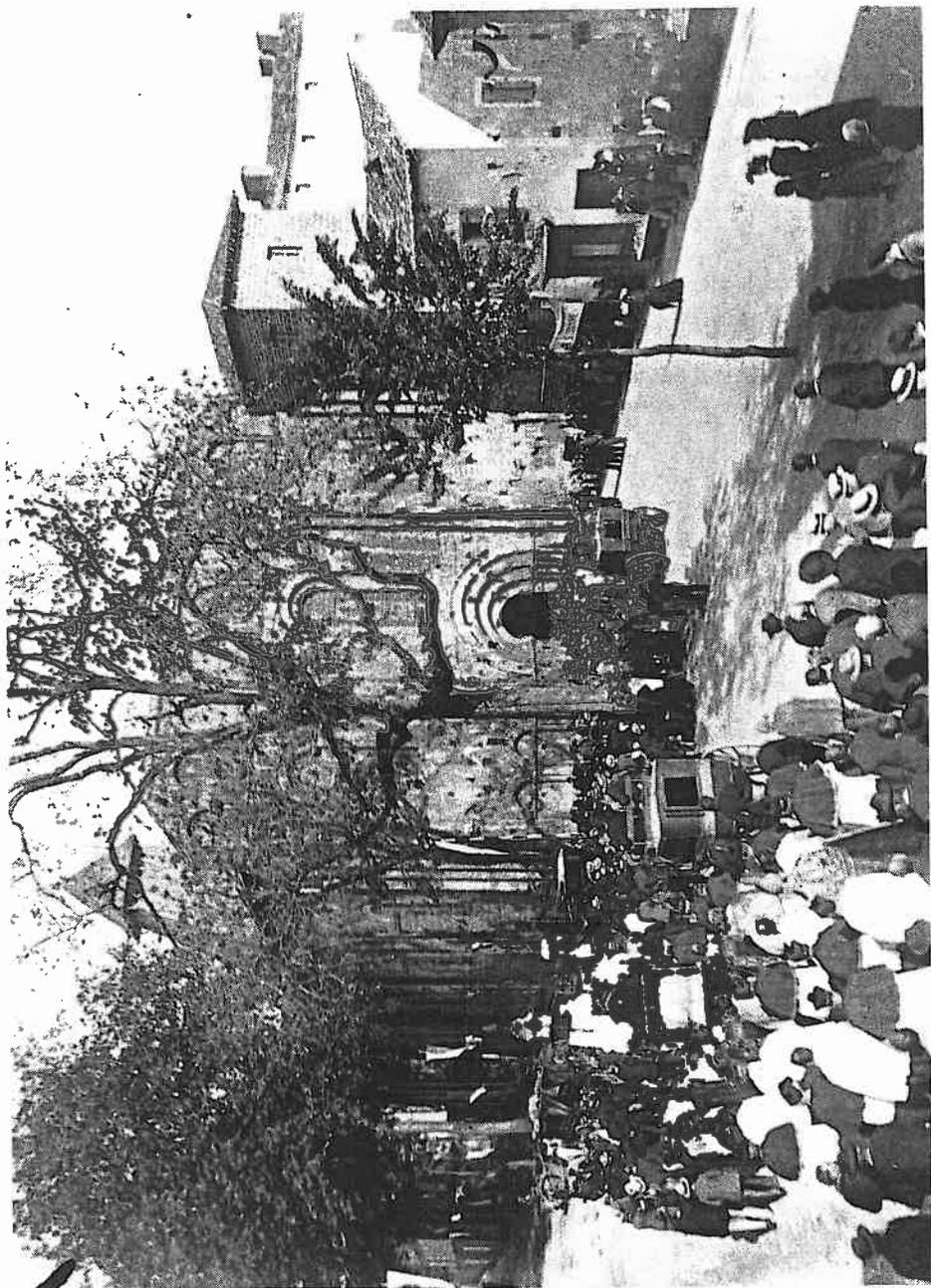


Fig. 8

lieu tous les ans, début septembre (fig. 8). Elles étaient parfois présidées par d'importants prélats et réunissaient toujours une foule importante de pèlerins. Le suaire était placé -relié sur lui-même- dans un reliquaire vitré, sommé de plumets, porté par des prêtres, précédé par les enfants de chœur et promené en procession dans tout le village.

Plusieurs **bannières** rappellent l'importance de ces pèlerinages. L'une d'elle sur fond bordeaux foncé est ornée de deux anges vêtus de longues robes blanches flottant au vent et soutenant le suaire : les bandes à ornements retombent de part et d'autre et la partie centrale, mise en évidence, présente les traces rouges du sang du Christ ; au-dessous, le mot **Resurexit** et le sépulcre ouvert.

Le presbytère conserve un **reliquaire** contenant quelques brins de fils du suaire sous forme d'un tableau brodé : au centre la croix et les instruments de la Passion ; en bas la phrase "Précieux fils blancs provenant du St Suaire de Cadouin" ; en haut deux anges soutenant l'inscription **Par votre St Suaire, préservez-nous Seigneur**. Il s'agit sans doute des fils recueillis pieusement par des femmes de la famille de Saint Exupéry qui renforcèrent la doublure au XIX^e siècle en priant pour un frère malade.

Un fer à hosties conservé au presbytère rappelle lui aussi l'insigne relique par le biais de la Résurrection : d'un côté le calvaire avec saint Jean et la Vierge, de l'autre le Christ ressuscité

Au moment des ostensions, sur la place devant l'église, des éventaies proposaient aux pèlerins les souvenirs habituels au profit de l'oeuvre du Saint Suaire : des **médailles** de toutes formes et de toutes tailles avec souvent le suaire d'un côté et de l'autre l'église, ou le Christ ressuscité qui s'élanche du sépulcre, ou même la chasse en cuivre doré dans lequel le tissu était exposé dans l'église à cette époque-là. Elles portent des inscriptions en l'honneur du suaire comme "PELERINAGE DU SAINT SUAIRE DE CADOUIN" ou "AVE SANCTUM SUDARIUM" ou seulement "CADOUIN" (fig. 9) ; des signets ornés de motifs floraux peints à la main, avec une petite vue du suaire photographié replié sans doute dans sa vitrine-reliquaire et l'inscription **Souvenir du Saint Suaire de Cadouin** (fig. 10).



Fig. 9



Fig. 10

Une carte postale, vendue à l'époque, montre une portion très agrandie de l'une de deux grandes bandes à ornements : le cliché permet de voir très clairement six étoiles coptes et les lettres coufiques qui les encadrent. C'est cette carte postale que le père Francès a envoyée en 1934 à G. Wiet pour lui demander son avis. Cette carte semble avoir été imprimée ou du moins commandée par les responsables du pèlerinage, car elle ne porte aucun nom d'éditeur (fig. 11).

L'expertise de Gaston Wiet en 1934.

Les Archives diocésaines de Périgueux conservent les lettres du père J. Francès concernant l'expertise de 1934 et les notes du savant Gaston Wiet, avec des schémas permettant de comprendre comment il a déchiffré les inscriptions coufiques à la gloire de Mustali et de son vizir El Afdal.

Aujourd'hui.

En 1982, à la demande du père de Veer, curé de Cadouin, nous avons effectué une observation du tissu en microscopie optique et réalisé à cette occasion des photographies en couleurs : des vues du suaire étendu (fig. 1), des vues de détail et des vues très agrandies permettant d'observer les détails de la broderie de soie sur le tissu de lin (avec des grossissements allant de 30 à 100) (Delluc, 1983) (fig. 12 et 13).

La connaissance que nous avons maintenant de la nature du suaire de Cadouin et de son histoire nous a permis de récuser une autre relique, celle du voile de Puylaroque (Tarn-et-Garonne), qui était considéré comme un fragment du suaire de Cadouin et vénéré comme tel. C'est en fait une pièce intacte de toile de soie avec ses lisières (Delluc, 1988).

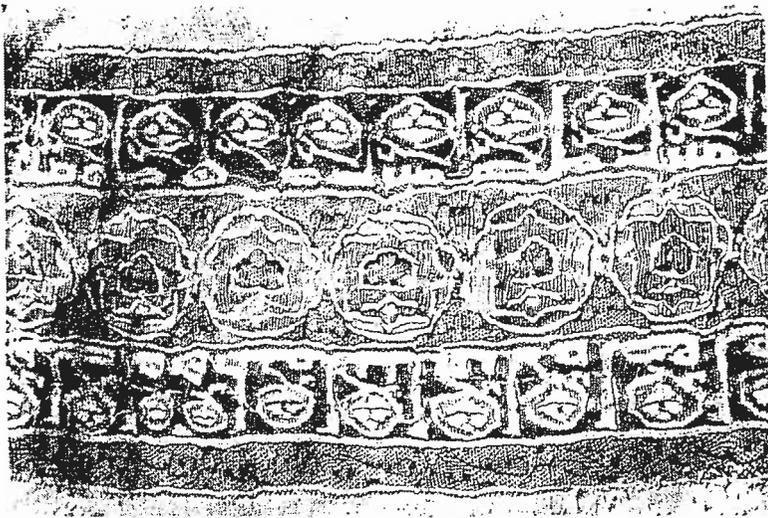
Depuis quelques années, on vend en carte postale un dessin de Michel Négrier : dans le cloître gothique flamboyant, l'abbé assis sur un siège, entouré de ses moines, présente le suaire à la vénération des pèlerins. Ce dessin est très fantaisiste pour divers détails, en particulier parce que le suaire n'a sans doute jamais été vénéré dans le cloître.

Avec les Amis de Cadouin, nous avons obtenu que le suaire soit restauré, décontaminé et qu'il soit présenté aux visiteurs, étendu à plat dans une vitrine-table climatisée installée dans la salle capitulaire, au centre d'une exposition qui lui est consacrée : c'est le musée du Saint-Suaire.

BIBLIOGRAPHIE

- DELLUC G., SECRET J. 1965 : **Cadouin, une aventure cistercienne en Périgord**, imp. Fanlac, Périgueux (ill. de J. Lagrange).
- DELLUC B. et G. 1983 : Le suaire de Cadouin : une toile brodée, **Bull. de la Soc. historique et archéologique du Périgord**, 110, p. 162-179, 10 fig.
- DELLUC B. et G. 1988 : Un fragment du suaire de Cadouin à Puylaroque, Tarn-et-Garonne ?, **Bull. de la Soc. historique et archéologique du Périgord**, 115, p. 173-175, 2 fig.
- DELLUC B. et G., LAGRANGE J., SECRET J. 1990 : **Cadouin, une aventure cistercienne en Périgord**, PLB éditeur, Le Bugue.
- DELLUC B. et G. 1992 : **Visiter l'abbaye de Cadouin**, Editions Sud-Ouest, Bordeaux.
- DELPIT M. 1870 : **Essai sur les anciens pèlerinages à Jérusalem, suivi du texte du pèlerinage d'Arculphe**, Bounet, Périgueux.
- FRANCES s.j. J. 1935 : **Un pseudo-linceul du Christ**, Desclée et Cie, Paris.
- GOURGUES, vte de 1868 : **Le Saint Suaire**, Bounet, Périgueux.
- LINGENDES Mgr J. de 1854 : Le Saint Suaire de Cadouin, **Le Chroniqueur du Périgord et du Limousin**, 2^e année, p. 209-214 (réimpression du procès-verbal imprimé vers 1650 de la visite de Mgr de Lingendes).
- MAUBOURGUET J. 1936 : Le suaire de Cadouin, **Bull. de la Soc. historique et archéologique du Périgord**, 63, p. 348-363.
- X. 1644 : **Histoire du Saint Suaire et du Sacré Bandeau de Jésus-Christ, Notre-Seigneur, transporté de l'Orient dans l'abbaye de Cadouin... mise en lumière par le soin des Prieur et Religieux de ladite abbaye**, Bessin, Paris (texte approuvé par Mgr de Lingendes en 1643, cité par le vte de Gourgues, J. Maubourguet et J. Gardelles).

X. 1642 : Abrégé de l'histoire du saint suaire de Jésus-Christ transporté de l'Orient en France, dans l'abbaye de Cadouin de l'ordre de Cîteaux, diocèse de Sarlat en Périgord, Dalvy imp., Tulle.



CADOUIN. Le SUIRE.

Fig. 11

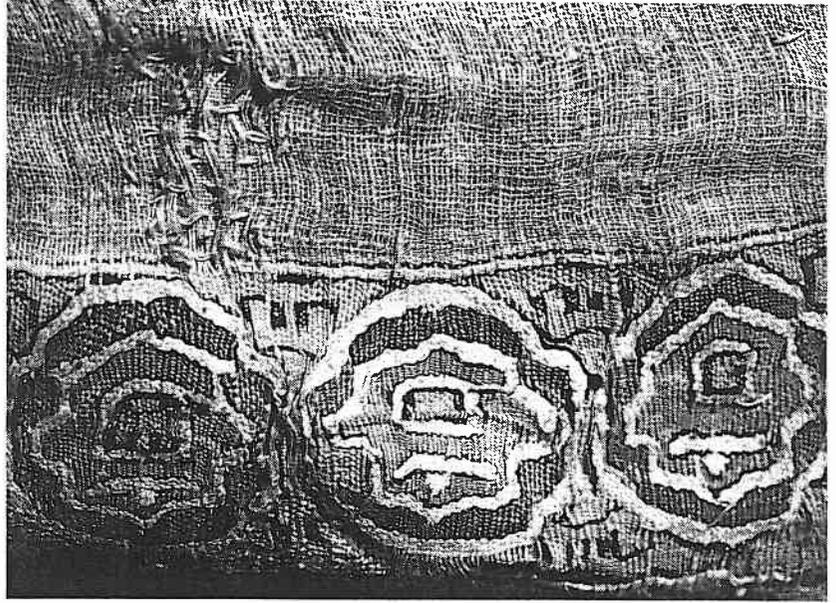


Fig. 12

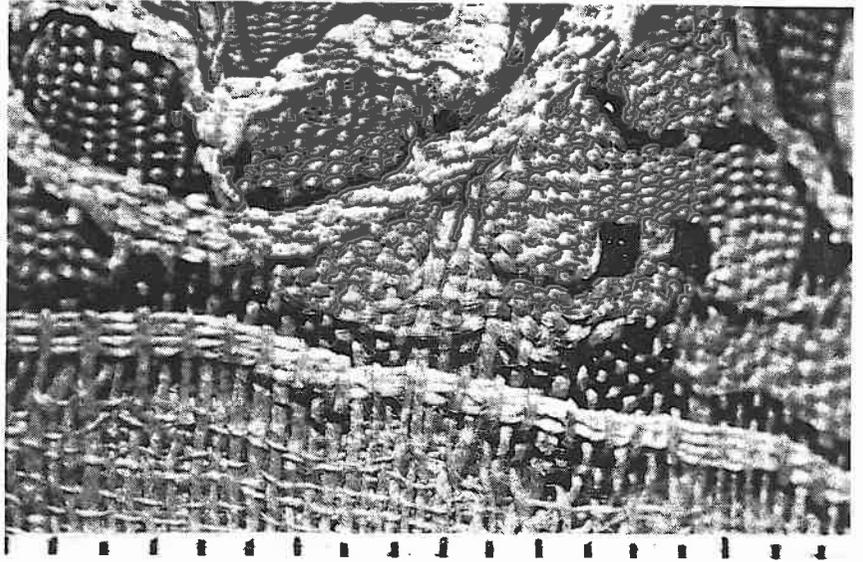


Fig. 13

Légendes des illustrations

Fig. 1 - Vue du suaire de Cadouin étendu à plat, avant restauration, en 1982 (cliché Delluc).

Fig. 2 - La fresque de l'abside dessinée le 26 juillet 1847 par Léo Drouyn (collection de la Société historique et archéologique du Périgord).

Fig. 3 - L'abside de l'église de Cadouin vers 1989, avec la peinture de la Résurrection dans sa version de la fin du XIX^e siècle, peinte sur le cul-de-four de la voûte, et le suaire porté par deux anges, peint au voisinage du point d'ancrage des chaînes qui servaient à suspendre le coffre du suaire (cliché Delluc).

Fig. 4 - Gravure de G. Antin, 1643 (collection de la Société historique et archéologique du Périgord).

Fig. 5 - Vitrail de la baie centrale de l'abside (1878) représentant le Christ ressuscité avec le suaire à ses pieds (cliché Delluc).

Fig. 6 - Vitrail de l'église d'Issigeac (1872) montrant l'évêque Arculfe en pèlerin (avec deux coquilles de saint Jacques sur l'épaule) vénérant le suaire et Adhémar de Monteil (portant sa crosse), debout en arrière (cliché Delluc).

Fig. 7 - Vitrail de l'église d'Issigeac (1872) montrant le suaire émergeant du sépulcre (cliché Delluc).

Fig. 8 - Une ostension vers 1905 (cliché Carcenac, Belvès).

Fig. 9 - Médailles du pèlerinage.

Fig. 10 - Signet en souvenir du Saint Suaire de Cadouin.

Fig. 11 - Carte postale ancienne du suaire de Cadouin, montrant une portion très agrandie de l'une de deux grandes bandes à ornements, avec six étoiles coptes et les lettres coufiques qui les encadrent.

Fig. 12 - Agrandissement d'une portion d'une petite bande à ornements du suaire de Cadouin, montrant trois étoiles coptes centrées sur un motif floral, avant restauration, en 1982 (cliché Delluc).

Fig. 13 - Macrophotographie d'une portion de la broderie de soie sur la toile de lin, en bordure d'une petite bande à ornements du suaire de Cadouin, avant restauration, en 1982 (échelle millimétrique)(cliché Delluc).

Voici quelques vingt ans le chor et regrette Père Anselme Dimier présentait sous ce titre dans la revue "Collectanea Ordinis cisterciensis reformatorum" l'histoire et la description de plus d'une centaine d'armoiries cisterciennes. C'est dire que ce vous allemande n'est que le reflet de cet exposé si précis appuyé sur des sources authentiques et toujours vivantes. La vogue récente des "logos" n'a pas effacé ce domaine qui conserve toute sa valeur historique et artistique. Je pense que les termes particuliers que vous allemande vous sont assez familiers pour ne pas vous troubler.

Il existe environ 1800 abbayes cisterciennes dans le monde. Certaines sont encore bien vivantes, grâce à Dieu ; d'autres ont laissé des traces qui ne sont pas indifférentes en de nombreux manuscrits et parfois des ruines toujours étonnantes ; cependant, de quelques-unes, enfin, il ne subsiste que des souvenirs plus ou moins précis.

L'héraldique, née en Europe au début du XII^e siècle, fit son apparition sur les sceaux des dynasties et des grands feudataires et l'usage des armoiries s'étendit rapidement à l'ensemble de la classe noble, en particulier pour les tournois et des causes purement militaires. Les ecclésiastiques, rappelle M. Pastoureaux [Traité d'héraldique, 2^e édition, p. 49], n'ont porté des armoiries que lorsque le caractère familial et héréditaire de celles-ci se fit solidement implanta. Toutefois, chez les hauts prélats, l'emploi d'armes "de fonction" apparaît vers 1210-1215 sur les monnaies de Guillaume de Joinville, évêque de Langres, ainsi que sur un document de 1222 portant le sceau armorié de l'évêque Miles de Mantueil, évêque de Beauvais.

Les sceaux des abbayes, ronds, ovales ou en navette, présentent, pour les plus anciens, la silhouette de l'abbé ou de l'abbesse, ou celle de la Sainte Vierge, seule ou portant l'Enfant Jésus. Dès 1174, Guillaume, abbé de Saint-Denis, ordonne que désormais le sceau de l'abbé diffère de celui de l'abbaye, afin que la communauté ne puisse être engagée par l'apposition du sceau de son abbé.

Le premier en date des écus monastiques que l'on connaisse, dit le P. Dimier, est celui de l'abbaye cistercienne de Froidmont, fondée en 1134 au diocèse de Beauvais par l'évêque Eudes, qui fit appel aux moines de l'abbaye d'Ourcamp, fille de Clairvaux au diocèse de Reims. Les armes de Froidmont, qui apparurent au milieu du XIV^e siècle, portaient d'azur à trois châteaux d'argent, à la croix d'or posée en pal.

Par la suite, la plupart des abbayes cisterciennes adoptèrent

aussi des armoiries, reproduisant le plus souvent, avec ou sans modifi-
cations, celles de leurs fondateurs ou principaux bienfaiteurs. Beaucoup
s'attachèrent à porter les armes de la famille de Fontaine, à laquelle
appartenait saint Bernard, et qui s'énoncent : de sable à la bande
échiquetée de deux tires d'argent et de gueules. Mais de multiples va-
riantes leur furent appliquées : champ d'azur spécialement en Espagne
et au Portugal, ou de gueules, bande transformée en barre dans un écu-
taillé (Eschenbach, Suisse) ou même placée en pal sur la ligne de par-
tition d'un parti (Hohenfurt, Bohême), bande échiquetée d'or et de
gueules (San José, Espagne) ou d'argent et d'azur (Turness, Angleterre),
etc. On les trouve plus régulières, mais diversement placées, non seu-
lement dans la filiation de Clairvaux (Alcobaca, Portugal), mais encore
dans celle de Morimond : Lucelle (Haut-Rhin), Frieseniberg (Suisse),
Hauibronn (Allemagne), Saint-Urbain (Suisse), Wettingen (Suisse), Stams
(Autriche). Et aussi Arevalo (Espagne), Donmont (Suisse), Hauterive
(Suisse), Königsaal (Bohême) où elles occupent souvent le premier échanton
d'un parti.

La représentation figurée de saint Bernard ne se trouve que dans
les armoiries des Bernardines de France (Nétornes de la Mère Jeanne de
Courcelle de Pourlan (1618), de la Mère de Bailon (1622) et de la Mère
de Bongonas (1636). Celles de Belgique (Soleilmont, la Hilloque) et
celles d'Espagne ne les ont pas imitées. Saint Bernard n'a été choisi
que par Saint-Sulpice (Tarn) qui n'a cependant pas oublié la Sainte
Vierge en représentant son Assomption dans un autre écu.

Par contre, la Sainte Vierge est très souvent à l'honneur puis-
qu'elle est la patronne et mère de toutes les abbayes cisterciennes. On la
voit surtout debout, seule ou portant l'Enfant-Jésus et parfois un
scapulaire ou une tige de lis (Abbaye Blanche à Mortain (Manche), Argen-
soles (Marne), La Hienssons-Dieu (Aveyron), Nonnoulontaine (Ardenne),
Lussières (Cher), Chailloy (Cher), Fervaches (Aisne), Les Feuillants
(Meuse), Faram (Gers), Grandseigne (Tarn-et-Garonne), Grosbois
(Charente) et bien d'autres. Elle est rarement accompagnée de person-
nages, par exemple à Saint-Loup (Loiret) avec l'évêque saint Loup et
saint Bernard. Mais les ornements ne manquent pas (palmes, lis, étole-
les) même quand on la voit assise, sur un trône gothique. A Notre-
Dame du Lac (Québec) elle est assise à sénestre sur une nue et
portant l'Enfant-Jésus, elle montre un grand jet d'eau faillissant
du bord d'un lac [la bande dessinée est bien proche !].

On ne rencontre guère d'autres personnages. Seul saint Joseph apparaît sur l'écusson en cœur de Getafe (Espagne), ~~hâte-e-est-le-~~ cas pour l'abbaye de moniales de Saint-Antoine, fondée au diocèse de Paris en 1198 et passée à l'ordre de Cîteaux en 1206, dans un blason très compliqué : écartelé au un et au quatre d'aur semé de fleurs de lys d'or, et un tau ou croix de saint Antoine d'or brochant sur le tout ; au deux et au trois burelé d'argent et de gueules de dix pièces à un lion de sable couronné d'or brochant sur le tout, et sur le tout d'or à un buste de saint Antoine, le visage de carnation, vêtu en moine de sable, ayant sur sa poitrine un tau d'or. [P. Dimier].

Mais l'éventail des armoiries cisterciennes se pare de pièces et de figures fort variées.

Seules les abbayes de Bretagne n'ont pas voulu choisir d'autre décor que leurs hermines séculaires : Saint-Aubin-des-Joies, Begard, Bogueu, Coëtmaïoen (Côtes d'Armor), Carnoët, Le Rellecq (Finistère), Prières (Morbihan) et Buzay (Loire Atlantique).

Mais bon nombre d'abbayes ont adopté pour armoiries celles du pays ou de la province où elles ont été fondées. L'abbaye de Cîteaux, fondée par le duc de Bourgogne, porte les armes de Bourgogne ancien : bande d'or et d'aur de six pièces à une bordure de gueules. C'est aussi ce même écu qu'ont adopté les abbayes de La Hussière (Côte d'Or), Haimières (Sône-et-Loire), Molène (Sône-et-Loire) et Lieu-Vieu (Côte d'Or), mais en le posant sur un semis de fleurs de lys d'or évoquant les armes primitives de la famille royale.

On ne saurait énumérer dans ce court exposé la diversité des pièces ou figures choisies dans la composition des écus.

Parmi les pièces honorables, il est normal que la croix soit la plus fréquente. On la rencontre toute simple en hommage à la Maison de Savoie (de gueules à la croix d'argent) non seulement en Savoie (Acef, Jura ; Saint-Sulpice en Bugey, Ain ; Hautecombe (Savoie), où elle est mi-partie sur le 2^{ème} champ du parti), mais aussi à Chêvery (Ardenne), La Crête (Haute-Marne) [de gueules sur or]. Mais elle prend les formes les plus variées comme à l'habitude : ancrée (Holme-Cultram, Angleterre ; Larrivour, Aube (accompagne de fleurs de lys) ; Honguilliers (Pas-de-Calais) ; Fleurdelysée ; -Alicantara et Calatrava, Ordres militaires d'Espagne) ; engrêlée (Basingwerk (Angleterre) ; Bindon (Angleterre) ; patée (Le Calvaire, Canada) ; Heiligenkreuz (Basse Autriche) ; El Latroun

(Israël) ; bourdonnée (Bois-Grlland, Vendée) ; cercle (La joie Notre-Dame, Morbihan) ; recercelée aux bras noués (Frauenthal, Suisse ; Kap-pei, Suisse) ; fourchetée et spiralee, ou annelée et ancrée, ou nouée et ancrée (Wschenbach, Suisse) ; crénelée (L'Wschlache, Puy-de-Dôme) ; et ancrée de Toulouse (Le Désert, Hautc-Garonne) ; tréfilée (Aups, Savoie) ; fleurdelysée au pied fiché (Ain, ordre militaire portugais de San Miguel) ; écartelée (La Blanche, Vendée ; Le Landais, Indre) ; etc. La croix simple est souvent accompagnée de pièces diverses:soleils (La Charté-Dieu, Zaire), étoiles (Bonlieu, Sarthe), croix ancrées (La Garde-Dieu, Jarn-et-Garonne) ; ou bien elle est chargée ; nom de Jésus (Feniens (Cantal) ; besant à l'aigle (Heinrichshau/Henrykôw, Pologne). Le pal est rare, parfois seul (Isle-en-Barrois, Meuse [coupé d'or sur argent], Furness (Angleterre) [chargé d'une crose], parfois à Fontaine-Les-Bianches, Indre-et-Loire [de vair au chef d'or, qui est de Chatillon] ; liesse (Chine) [soutenant un chef abaissé] ou à 4 (Escarp, Catalogne ; Poble, Catalogne) [armes d'Arragon] soutenant un chef.

La fasce est beaucoup plus abondante. Elle est parfois unique (Beaupré, Vise) et alors accompagnée (Aulne, Belgique [merlettes], Bourras, Nièvre [fleurs de lys et pal], La Charité-Lémines, Yonne [étoiles et croissant], Foucarmont, Seine-Maritime [en devise, crois-sant, étoiles et tuile], Saint-Léonard des Chaumes, Charente Maritime [épreuves de prisonniers], ou chargée (Saint-Aignan, Loir-et-Cher [ro-cher] ; La Brayelle, Pas-de-Calais [sautoir alésé], Chambarand, Isère [3 cloches], Le Gard, Somme [cœur], Notre-Dame des Illes, Yonne [arc]). Une fasce composée d'argent et de sinople sur champ de gueules a été donnée d'office par les commis du sieur Vanhier dans l'armorial général de 1696 (sous l'autorité du célèbre Charles d'Homier) à l'abbaye de Saint-Bernard, à Tulle, en Corrèze, peut-être sous l'inspiration (lointaine !) des armes du saint.

On en rencontre deux de gueules sur argent à Fontaine-Guérard (Eure) ainsi qu'à Hittlesden et Buidwas (Angleterre, celles-ci char-gées d'un franc-canton du même). Trois se trouvent à La Grâce-Dieu (Doubs) accompagnées de deux croisettes, et seules à Bragne-Willemcourt (Somme). Elles sont deux ou trois souvent ondes pour rappeler la présence de l'eau près de l'abbaye : deux à Belaigne (Puy-de-Dôme), une à Clairfontaine (Hautc-Sabne), trois à Woburn (Angleterre), trois à Longuay (Hautc-Marne).

Yvetot (Seine Maritime) ne porte qu'une bande seule, alors que celle-ci trouve compagnie avec deux lions (Fraubrunnen, Suisse) ou avec des étoiles (Chéry, Ain), tandis qu'elle broche sur un écartelé à Combermere (Angleterre) et se voit chargée à sénestre d'une crose en pal. Elle est ondée à Engelszell (Autriche) sur le 1er champ du parti. Un rencontre trois bandes à Beaurpé (Nord) et à Getafe (Espagne) : là, elles sont chargées d'un écu en cœur. Un rencontre deux cotices ondées à Dunkeswell (Angleterre) en souvenir de l'eau qui la borde.

Même-la bande la plus importante est évidemment celle échiquetée de deux tires (ou contre-composée) d'argent et de gueules qui tranche le sable de l'écu des Fontaine. Elle s'arbore en particulier sur tout l'ensemble des armoiries de la Congrégation dite de Castille, où le champ d'aur accueilli dans un savant désordre, autour d'une crose tenue par un dextrochère vêtu d'une coule monastique, diverses figures et objets : mitre, crois d'Alicantara et de Calatrava, fleurs de lys.

Quant au bande, dont on a vu le rôle à Cîteaux, on le retrouve à Valloires (Somme) ou presque, mais ce sont les armes des comtes de Ponthieu, qui sont d'aur à trois bandes d'or, à la bordure de gueules (ne pas confondre!), portées traditionnellement sur la cîbture du cœur de la chapelle et sur l'ex-libris de l'abbaye. On pourra remarquer que les comtes du sieur Vannier, déjà cités, ont attribué d'office à l'abbaye un magnifique écu de sinople à la barre palée d'or et de sable de dix pièces (qu'elle n'a jamais portée) sans oublier la Communauté des Religieux de l'abbaye, gratifiée d'un écu de sinople à la croix d'argent chargée en cœur d'une molette de sable (qui n'a jamais été portée non plus, mais qui a permis la perception d'une deuxième taxe : une abbaye, c'est riche!). Quant aux armoiries des comtes de Ponthieu, elles sont mentionnées comme "variante" chargée d'une crose d'or en pal : or la crose n'apparaît pas, ni dans la chapelle, ni sur l'ex-libris.

La barre est, à l'origine, un symbole de bâtardise. En en voit cependant une, chargée d'un lion, dans l'écu de Notre-Dame des Isles (Yonne) et une dans le premier champ de l'écu coupé de Sainte-Holide (Meuse). Les comtes de Vannier - et toujours eux - ont attribué en 1696 deux barres engrêlées au Lieu-Dieu (Somme) et trois ondées à Bonnaigne (Corrèze) pour évoquer l'eau.

Le chevron se trouve seul au Breuil-Benoît (Eure) et à Tamie (où fondateurs), mais peut être chargé d'un cœur (La Grâce-Dieu (Charente-

Haritime) ou d'étoiles (Bernardines de Lion, Feuillants du Rhône), ou surmonté d'un chef (Lanvaux, Morbihan). Mais les deux chevrons les plus célèbres sont ceux de la Trappe (Orne), de gueules sur argent, en hommage à son fondateur, le comte Rotrou III du Perche, dont les armes comportaient trois chevrons. C'est ce même écu de la Trappe qui fut adopté par l'abbaye des Claires (Orne) fondée par Gode-Troy comte du Perche et qui dépendait de l'abbaye de la Trappe. Ces deux chevrons, mais de sable, chargent l'écu de l'abbaye de Wauthier-braine, en Belgique. Quant à Jervaux (Angleterre) elle porte trois chevrons entrelacés sous un chef. A Allou (Espagne), un chevron d'argent proche sur la ligne de partition d'un chassé d'amur et de gueules. L'abbaye de Bethlehem, au comté d'Antrim (Irlande), porte d'hermine au chevron d'or chargé de trois tourteaux de gueules. Le chevron de l'Isère (Bure, France) est accompagné de 3 étoiles, alors que celui de l'abbaye de Maria Woevucht [Notre Dame du Refuge] à Zundert (Pays-Bas) est surmonté de deux fleurs de lys et accompagné en pointe de composition symbolique, m'a dit le prieur, le torrent de grâces répandu sur l'abbaye par la Sainte Vierge ! Les deux fleurs de lys rappellent Jervaux ; quant au vanneau, c'est le surnom donné familièrement à l'abbaye. Que voilà une excellente traduction !

Passons à la "ménagerie cistercienne" comme l'a qualifiée le P. Dimier. Elle est très variée, et brillamment représentée, inspirée le plus souvent par les armes des fondateurs.

A quatre pattes, voici le lion parfois impérieusement seul :

Beaujeu/Bellac (Tarn-et-Garonne), Corcelles (Haute-Saône), Vilines (Nord) [Le Lion Flamand], Grandpré (Belgique), Léoncel (Drôme) ; souvent brochant sur semis de billettes : Bellemeux (Haute-Saône), Reidbach (Suisse), ou de croisettes (Haute-Rive (Suisse) ; ou sur bande (Clairfontaine, Belgique), sur fascées (Kaisheim, Allemagne), sur taille (Bilthausen, Allemagne). Mais il est aussi chargé d'une crose (Lyland, Angleterre [posée en barre]), (Hayles, Angleterre) ou d'un bâton de pèlerin (Lyland, Angleterre). Et le P. Dimier en cite près d'une trentaine, dont certains sont placés dans les quartiers d'un écartelé (Le Pin, Vienne ; L'Espau, Sarthe). On y trouve même le lion néerlandais tenant son épée et ses sept flèches aux quartiers 1 et 4 de l'écu écartelé de Koningshoeven (Pays-Bas). Par contre, à Languest (Angleterre), le lion accompagné de croisettes supporte trois fascées

brochantes sur le tout. A Combe (Angleterre), ils sont trois passant chargés d'un lambei.

Les léopards, qui sont "passant gardant", comme disent les anglais, rappellent surtout l'Angleterre dans le deuxième champ du parti des écus anglo-normands: Beauduc (Seine-Maritime), Bonport et Mortemer (Eure). Mais à Vale Royal (Angleterre) on a : de gueules à trois léopards d'argent l'un sur l'autre, à une croisée du même posée en pal brochant, à une bordure de sable chargée de seize besants d'argent.

Ourscamp (Vise) porte d'azur semé de fleurs de lys d'or, à deux croisées adossées et posées en pal d'argent et un ours passant brochant sur le tout de sable, emmuselé d'or. C'est une allusion, explique le P. Dimier, à la légende de fondation, qui veut que saint Eloi, le célèbre évêque de Noyon, voulant se créer un lieu de retraite pour vaquer à l'oraïson, entreprit de construire un oratoire à l'endroit où devait s'élever l'abbaye. Un jeune garçon menait les pierres sur un chariot tiré par un bœuf. Voici qu'un jour un ours surgit de la forêt voisine et se précipita sur le bœuf, qu'il se mit à dévorer. Saint Eloi arriva et donna à l'ours l'ordre, au nom du Christ, de prendre la place du bœuf pour tirer le chariot. L'ours se laissa ateler et les travaux purent continuer. C'est, dit-on, en souvenir de ce miracle de l'ours que l'on donna à l'abbaye le nom d'Ursicampus, qui a donné Ourscamp. En réalité Ursus est le nom du propriétaire gallo-romain du lieu où fut fondée l'abbaye. Ce qui est plus curieux, c'est que les moines d'Ourscamp nourrissent des ours, jusqu'au milieu du XVII^e siècle, dans une petite tour voisine de l'église, en dépit de l'interdiction du chapitre général.

Osera (Espagne), à laquelle on a donné le nom de l'Escorial des cisterciens, porte d'argent à deux ours affrontés rampant contre un arbre posé sur une terrasse de sinople, les ours et l'arbre au naturel. Cet écu a été suggéré par le nom du lieu Osera qui signifie en espagnol tannière d'ours.

Parmi les autres quadrupèdes, on peut citer le mullet à Maulbronn (Allemagne) : au premier quartier d'un écartelé, un mullet (Naul en allemand) boit paisiblement dans un abreuvoir avec fontaine (Brunn ou Brunnen) ; le levrier (Grandselev, Tarn-et-Garonne) ; l'agneau pascal (Gnadenthal, Suisse) ; la licorne (Herckenrode, Belgique) ; des griffons (Waldassen, Allemagne).

Si le sanglier d'Elbrach (Allemagne) ne tient qu'une crose en barre
celui d'Uverbach (Allemagne) porte sur son dos son église, bien que son
nom signifie "Le ruisseau [Bach] du sanglier [Eber]". Le cerf apparaît à
Cercamp (Pas-de-Calais) par un jeu de mots, mais seul son rencontre
chargé les écus anglais de Strata Florida (crose) et Buckfast (bâton de
pôlerin).

On notera qu'au Valasse (Seine-Maritime) l'écu est parti, au pre-
mier de queues à trois demi-léopards mouvant de la partition et au
second d'or à une demi-aigle mouvant aussi de la partition. Une telle
"mi-partition" est rare chez les cisterciens ; on la retrouvera pour
les abbayes fondées par la reine Blanche de Castille.

Élevons-nous maintenant sur des ailes. On ne trouve qu'une douzaine
d'aigles : Avey (Jura), Les [il]lages (Isère), Bonnevaux (Isère), Belle-
branche (Mayenne) tenant une branche dans le bec, Baumgartenberg (Au-
triche) sur le premier champ d'un parti, Calers (Haute-Garonne), Cher-
lieu (Haute-Savoie), Hautecombe (Savoie) mi-partie sur le premier champ
d'un parti, rappel des armes de la Maison de Savoie, Loos (Nord) chargée
de deux croises en sautoir.

Trois petites merlettes surmontent la fasce d'Auine (Belgique)
Trois jars (oie mâle), armes de la famille du Gard, se payament sur
l'écu de l'abbaye du Gard (Somme). Une grue tient sa vigilance dans sa
pate et un lis dans son bec (Zirc, Hongrie) ; c'est le symbole de la
discipline et de la vigilance. En effet, rappelle le P. Dimier, quand
les grues se déplacent, elles volent formées en triangle, rangées par
échelons, le chef en tête guidant la marche. Quand la troupe s'arrête
pour prendre son repos, les plus âgées sont placées en faction et
veillent sur les autres qui dorment ; pour être plus sûres de ne pas
s'endormir elles-mêmes, elles se tiennent sur une pate ; l'autre
reste en l'air et porte une pierre (la "vigilance") dont la chute
doit réveiller la sentinelle ; devine-t-elle un danger, elle laisse
tomber la pierre et aussitôt la troupe s'éveille et reprend son voi-
l La cigogne est assez rare dans l'héraldique en général. On la
voit à Licu-Saint-Bernard (Belgique), au naturel et tenant un poisson
avec cette devise : Quaero sub litore victum [Je cherche une victime
au bord de l'eau] qui rappelle sa situation sur les bords de l'Escaut.
Elle figure aussi sur l'écu de Chiravalle [= Clairvaux en italien] de
Milan (Italie) où les cigognes venaient chaque année en grand nombre.
Elles avaient, dit le P. Dimier, une prédilection pour le site de

l'abbaye et aimaient à partager la solitude des moines. Ceux-ci affectaient ces compagnes de leur vie et réussissaient à les apprivoiser. A tel point qu'elles les accompagnaient dans leurs travaux des champs et sur le parcours. Cette communauté de vie, en même temps que la douceur et la blancheur de ses oiseaux firent que les abbés de Chiaravalle choisirent au XV^e siècle la cigogne pour la faire figurer dans l'écu de l'abbaye, portant une croasse dans son bec. Sans compter que la cigogne est considérée comme le symbole de l'union et de la concorde et que, dans les hiéroglyphes, elle signifie pitié et bienveillance. Malheureusement, au grand regret des moines, peu avant la peste de 1574 les cigognes ne revinrent plus jamais à Chiaravalle. Mais la cigogne figure toujours dans l'écu de l'abbaye, où on la voit parfois couronnée et accompagnée d'une mitre.

Quant à Chiaravalle della Colomba, fondée en Italie quelques années plus tôt par saint Bernard au diocèse de Piacenza, elle porte une colombe volant et portant dans son bec un éclat de bois, allusion à la légende qui veut que, tandis que les moines travaillaient à défricher le terrain sur l'emplacement choisi pour y construire le monastère, une colombe emportait des éclats de bois dans son bec pour aller tracer les limites des bâtiments dans un champ voisin, invitant par là les religieux à commencer les travaux à cet endroit.

A Sittich, en Sloénie (aujourd'hui Stična [pr. Stična]) c'est le perroquet qui est à l'honneur sur un mur. Pendant que les moines commençaient à construire le monastère (en 1156), chaque jour, en arrivant sur le lieu du travail, ils trouvaient renversé ce qu'ils avaient bâti la veille. A quelque distance de là, poursuivait le P. Dimier, au pied d'une colline, se faisait entendre un perroquet qui ne cessait de crier Sit hic! sit hic! sit hic! sit hic! Les religieux finirent par comprendre qu'on les invitait à construire le monastère à cet autre emplacement : Sit hic! que ce soit ici ! Et le perroquet eut l'honneur de l'écu. Mais ici, comme à Ourcamp, afin que le souvenir de ce fait merveilleux demeure plus vivace, un perroquet vivant fut placé dans une cage au réfectoire de la communauté qui, par intervalles, rappe- lait par sa voix aux religieux la fondation de l'abbaye. Et cela malgré les interdictions portées par le chapitre général.

Le pélican, symbole de la charité, a été tout naturellement adopté par l'abbaye de la Charité (Haute-Saône). Le paon est le symbole de la fierté et de l'orgueil. Sa queue chargée de cent yeux l'a

fait prendre parfois pour le symbole de la prudence. Gageons que c'est là le motif retenu pour l'abbaye de la Faise fondée en 1147 en Gironde par Cadouin pour adopter un écu d'azur à un chevron abaissé d'argent accompagné de trois paons, deux en chef et un en pointe.

Un dauphin orne l'écu de Mégement (Fuy-de-Dôme) alors que les Dunes [Ter Duinen] en Belgique portent d'or à la fesse d'azur accompagnée en chef d'une griffe d'oiseau de proie posée en pal et en pointe d'un dauphin aussi en pal, les deux de sable, et deux crocasses de gueules adossées et passées en sautoir brochant sur le tout.

L'abbaye de Whalley (Angleterre) n'a pas hésité au jeu de mots en choisissant d'azur à trois baleines d'argent en pal, de la bouche desquelles sortent trois crocasses d'or, puisque whale en anglais signifie baleine ; l'abbaye de moniales de Mariazell, ou Wurmshbach (Suisse) constatant que son nom signifiait "le ruisseau des vers" s'est donné comme écu : écartelé aux 1 et 4 de gueules à la bande d'argent chargée de trois vers d'azur ; aux 2 et 3 de sable à la bande échiquetée de gueules et d'argent (qui est de Fontaine, on le sait).

Après cet échantillon animalier, il faut, bien sûr, aborder les végétaux et en premier lieu l'arbre, brillamment représenté par le "cadouin" de notre abbaye, témoin de ces cognassiers qui abondent dans la région. Curieusement, c'est à Cambon (Belgique) qu'un arbre est accolé de six poissons sagement affrontés trois par trois. Des palmes accolent une crocasse à l'abbaye de Notre-Dame de Lérins, tandis qu'un potier orne l'écu primitif d'Alicantara (Espagne) et que des poires évoquent Warden en Angleterre, par un simple jeu de mots. Quant au Jardinot (Belgique) il fallait bien qu'un petit jardin orne son écu. Une branche d'épines accolée de deux roses se trouve à Bohéries (Aïme) dans la Manche, Savigny adopta les armes de son fondateur : d'or à la tige de fougère de sinople à sept branches (qui est des seigneurs de Fongères) issant d'une S majuscule de sable.

N'oublions pas l'abbaye d'Wiggenberg [Mont des Oliviers] dont fut abbé notre grand ami le R. P. Eugène Manning, et qui porte d'azur [d'or ?] à trois oliviers de sinople placés sur trois coupaux du même mouvant de la pointe.

Les lettres majuscules ont été fréquemment adoptées par les abbayes rappelant ainsi l'initiale de leur nom ; B chargeant une crocasse (Bonette, Belgique), A à l'antique (Lieu-Croissant, Doubs), E brochant sur crocasse (Engelselle, Autriche) sur 2^{ème} champ du parti, F et D accompagnant la bande des Fontaine (La Fille-Dieu, Suisse), F au-dessus d'une fontaine jaillissante (Fontfroide, Aude) G F accolant une crocasse (Gomerfontaine, Oise), H "singulier" (Hohenfurt, Bohême), I sur semis de fleurs de lys (Iigny, Marne), K accompagné de trois

leurs de lys (Chalais, Oise), il surmonté d'une couronne (Kaisheim
 (Allemagne), M antique chargéant croix patée (Le Calvaire, Canada),
 M sur 3ème champ d'un écartelé (Lichtenstai, Allemagne), Z, entrelacé
 dans une crose (Zwettl, Autriche) ainsi que les lettres portées sur
 le chef d'argent des abbayes catalanes dominant les pals d'Aragon
 (PO [Poblet], SF [Sânta Fe], SF accostant mitre [Escarpe]). On trouve
 aussi le monogramme IHS (Santa Maria del Jesus, Espagne) et même le
 nom de Jésus (Sainte-Catherine, Angers).

Comment citer tous les objets figurant dans les armoiries cister-
 ciennes ? Il en existe une grande variété, à commencer évidemment par
 les crocées (près d'une cinquantaine dans les positions les plus di-
 verses, même issant d'un calice (Langheim, Allemagne) et surtout te-
 nues par un dextrochère vêtu d'une manche monacale (Congrégation de
 Castille), mais aussi ancre (Echourgnac (Dordogne) [moderne], chan-
 deliers (Candelj, Tarn ; Fabas ou Lume-Dieu, Haute-Garonne [accostant
 la Sainte Vierge]), clefs (Bonmont, Suisse [sur le 2ème champ du parti
 avec mitre et rocher] ; San Pedro de Cardèa, Espagne [brochant sur un
 chardon] ; Casamarj, Italie [avec crose brochant] ; Dalheim, Allemagne
 [brochant sur un tau] ; La Espina, Espagne [en sautoir, surmontées
 d'une couronne d'épines]), cloches (Chambarand, Isère [3 sur fasce]) ;
 cor de chasse (Bellicombe, Haute-Loire) ; couronnes (Beaulieu Abbey,
 Angleterre [traversée par une crose ; Kœnigsbüllck, Bas-Rhin [aussi
 traversée par une crose] ; Künigsaal, Bohême ; Kaisheim, Allemagne
 [surmontant un K] ; Pürsteneau, Allemagne [en pointe sous un chevron] ;
 Kirkestead, Angleterre [3] ; San Domingo de Silos, Espagne [3 avec palme
 brochant]) ; épis (Esquerres, Nord [armes de famille] ; Kirkstall, An-
 glleterre) ; entraves de prisonniers (Saint-Léonard des Chaumes, Charente
 Maritime) ; fers à cheval (Fountains, Angleterre)..

Les édifices sont aussi présents. Les châteaux s'associent aux lys
 de France en l'honneur de Blanche de Castille (Notre-Dame du Lys, Seine-
 et-Marne ; Haubousson, Val d'Oise) ou sont remplacés par de simples
 tours (Royumont, Val d'Oise). La Ferté (Sabône-et-Loire, première fille
 de Cîteaux, Firmtas en latin, a représenté sa "fermeté" par une tour
 d'où est issante un dextrochère revêtu d'une manche monacale et tenant
 "ferme" une crose en pal. De même Fontigny (Yonne), deuxième fille de
 Cîteaux célèbre son pont sur lequel a poussé un arbre où se blottit un
 petit nid. Par contre Morimond (Haute-Marne), quatrième fille de Cîteaux,
 dont l'"empire" fut si savamment étudié par le P. Dimier, a adopté un

subtil jeu de mots d'après le lieu où elle fut fondée appelée Noiremont, qui signifie mont des marçages ; les cisterciens le transformèrent en lui donnant un sens spirituel dans la forme latine de Montimundo : mourir au monde. Elle est l'origine du mot Mors qui figure sur leur écu d'argent à la croix ancrée de gueules cantonnée des quatre lettres M. O. R. S. de sable.

nombreux sont les écus écartelés (près d'une trentaine) permettant souvent l'insertion soit des armes de Fontaine, soit de celles des fondateurs (santa Ana d'Avila, Espagne ; In Zaida, Espagne ; Saint-André en Gouffern, France [Calvados] ; Ardorel, Farn ; L'Espau, Sarthe ; Sept-Vons, Allier [écartelé de Bourbon ancien et de Bourbon moderne] ; Le Loroux, Maine-et-Loire ; Hohenturt, Bohême [avec fillet fleurdelisé ou treillé sur la partition] ; Costjean, France. On sait qu'en Pologne, de même que dans les pays scandinaves, les abhayes ne portent pas d'armoiries. Mais en Silésie trois écus présentent une curieuse similitude : Camens ou Kamens / Kamieniec, Grlissau / Kresnow et Leubus / Lubiaz ; ils portent aux 1 et 4 les armes de Fontaine [de sable à la bande échiquetée de gueules et d'argent], la bande bréchant sur une crose d'or posée en barre et aux 2 et 3 de gueules au lion d'argent à une grille d'or en losange bréchant sur le tout ; chacun des écus porte en cœur, respectivement un écu d'argent à une croix alisée de gueules cantonnée des lettres M. O. R. S. de sable - un écu de gueules à l'aigle d'argent - un besant d'argent chargé d'une tête barbue au naturel. Les quartiers 2 et 3 ne sont-ils pas un symbole de la domination prussienne ?

L'abbaye d'Orval (Belgique) rappelle un incident beaucoup plus heureux. La duchesse Mathilde de Lorraine, veuve de Godfried le Bossu, raconte le 2. Diner, vint un jour rendre visite aux religieux. Elle voulut se laver les mains dans une fontaine proche du monastère. Et voilà que son anneau nuptial glissa de son doigt et disparut dans l'eau. Elle pria la Sainte Vierge de lui faire retrouver ce bijou auquel elle tenait beaucoup, faisant le vœu de fonder un monastère en ce lieu si sa prière était exaucée. Ayant enfin pu retrouver son anneau dans le sable agité par le bouillonnement de l'eau, elle s'écria : "Heureuse vallée, qui a rendu cet or que je cherchais ; Elle sera désormais appelée Vallée d'Or". La vallée prit alors le nom de Val d'Or, Aurea Vallis ou Orval. En souvenir de cette légende, l'écu de l'abbaye porte : d'argent à un ruisseau d'azur d'où sort une vague d'or à trois diamants au naturel.

Venons-en aux... bandes dessinées. C'est en effet comme cela qu'on peut qualifier, par exemple, l'écu d'Armentera (Espagne) où dans un pré bordé d'arbres (où même est perché un petit oiseau) l'abbé tenant sa croisse est agenouillé devant la Sainte Vierge tenant l'Enfant-Jésus apparaissant sur une nuée.

L'écu de l'abbaye de Fons salutis [source du salut] dans la cité d'Algemesi (province de Valence) est coupé et porte dans le deuxième champ les quatre pals de Gueules sur le champ d'Or de l'Aragon. Mais dans le premier champ, dit le Sr. Gómez González dans son *Heraldica Cisterciense Hispano-Lusitana* (p. 61), apparaissent, se rapprochant de la Fons Salutis, sept colombes blanches représentant les petites nonnes fondatrices qui, le 30 octobre 1927, vinrent peupler ce "petit colombier" de Notre-Dame du Salut, patronne de la cité. La fontaine est un jet d'eau, le tout sous un bel arbre vert s'élevant sur le ciel. Notre cher et si regretté ami le P. Haur Cocheril a traduit "héraldiquement" la scène en plaçant sur un champ de gueules une "fontaine héraldique" [besant d'argent chargé de trois burelles ondes d'aur] accompagnée de sept étoiles d'or rangées en orle. Voilà l'œuvre d'un maître !

Pour finir, arrêtons-nous quelques instants en Suisse dans le canton d'Argovie et entrons dans l'école cantonale d'Argovie, à Wettingen. Il s'agit d'une ancienne abbaye cistercienne, l'île de Morimond, au dio-cèse de Constance, fondée en 1227 par le comte Heinrich de Kapperswil sous le nom de "Heeresstern" [étoile de la mer], fermée en 1841 puis transférée en 1854 à Mehrenau, près du lac de Constance. Wettingen a heureusement conservé une éblouissante collection de vitraux dont beau-coup sont armoriés. Il fallait composer une armoire à l'abbaye. Pour l'étoile il était tout indiqué de la placer en chef sur un champ de gueu-les rappelant la couleur de la rose des Kapperswil. Mais comment laisser vide la mer ? Ce fut la place d'une charmante sirène couronnée, toute nue et tenant chacune de ses queues de ses mains étendues. Elle était d'or sur une mer d'argent et illustrait la devise "Non mergor" [je ne sombre pas]. Ah ! quelle idée ! Le "Physiologus", rappelle le R. P. Ambrosius Schneider, abbé d'Himmerod, dans son beau livre *Die Cistercienser. Ge-schichte, Geist, Kunst* [Les Cisterciens. Histoire, Esprit, Art], dit de ces "êtres mythico-magiques : "Les sirènes sont des êtres qui apportent la mort en mer". Pour les pères de l'Eglise, elles sont "le symbole des tentations". - Que diable pour une abbaye ! Comment la faire figurer dans

les armes des abbés ? Pas de nudité! s'il vous plaît! (Johann Müller, 1518).
 Alors mettons-lui un pagne (Benedick Staub, 1670). Ah! ce n'est pas
 suffisant, il faut la vêtir sagement de guenilles jusqu'au cou (Andreas
 Wengi, 1521-1528 ; Peter Schmid, 1621). On lui a même couvert les bras
 (Peter II Källin, 1745-1762). Et parfois même on l'a oubliée (non,
 "omise")...

René DUBUC

Un lecteur attentif signalerait que le blason de Ravensbergh portait trois
 corbeaux au naturel pour rappeler peut-être l'épisode de la vie de Saint
 Benoît qu'un corbeau sauva de l'empoisonnement. Et il proposerait cette
 prière :

Prière pour notre frère le corbeau qui sauva Saint-Benoît

Comme l'oiseau sorcier

Perché sur un noyer mort

Au plus fort de l'hiver,

Tu évoques par ton plumage noir

La coule des fils de Saint-Benoît.

C'est qu'ils te doivent tout

Les moines bénédictons :

Emportant le gâteau ainsi que le poison

Tu savas leur Père en même temps que sa Règle.

Ecoutant ton cri rauque

Dans le soleil levant

Ils y auraient, dit-on,

Comme par miracle,

Trouvé les fondements

De la prière chantée

Qui, sept fois le jour,

Monte de leur cœur

Vers le divin Fils de la Vierge Marie.

Frère corbeau,

Prie donc aussi pour nous

Sur ton noyer mort,

Quand le soleil se lève

Au plus fort de l'hiver,

Et que Dieu te garde en sa grâce.

Amen.